

Quel modèle de croissance économique pour la prochaine décennie ?

Charbel Nahas

Modèle de croissance, pour qui ? pour quoi ?

Un des principaux mérites du changement de gouvernement survenu à la fin de 1998 sera d'avoir ranimé le débat économique dans le pays, et probablement aussi, dans une certaine mesure, la réflexion économique. Le sujet économique au Liban est en effet resté clos depuis le début des années cinquante.

Il est du rôle des économistes de promouvoir cette réflexion, mais encore plus de la diffuser, pour y rendre sensible l'opinion publique et l'homme politique, en veillant à ce que la diffusion entraîne le moins de déformation dans le contenu des idées et se produise avec le moins de décalage dans le temps, pour que le travail théorique ne soit pas déplacé par rapport à la pratique et ne perde son efficacité¹.

Les organisateurs de la conférence nationale sur « les politiques de croissance économique et de développement social » ont voulu l'ouvrir autour de l'interrogation : « quel modèle de croissance économique pour la prochaine décennie ? ». Ce n'est certainement pas un choix fortuit de leur part et ce n'est certainement pas trahir leur pensée que d'enchaîner « modèle de croissance, pour quoi ? et pour qui ? »

¹ Dr Youssef el-Khalil souligne à juste titre que le discours économique a continué à se focaliser sur le cours de change alors que la stabilité avait été réalisée, perdant de vue le problème de l'endettement qui s'accumulait, puis il s'est focalisé sur la dette publique, alors que la croissance s'épuisait.

Contenus, implications et acteurs de la croissance

Sans entrer prématurément dans la dialectique croissance-développement, que le titre de la conférence suggère explicitement, il est évident que la croissance est un terme connoté positivement dans le discours commun, mais elle n'est pas pour autant « une » quant à son contenu, sa dynamique ou ses implications, et elle passe par des choix qui peuvent être difficiles à percevoir, à évaluer et surtout à assumer.

La croissance n'est pas une « simple » affaire technique, c'est une affaire sociale et politique. Elle pose directement sur le tapis les questions du rôle de l'état, de sa relation à la société, de son pouvoir, de ses responsabilités et de sa légitimité. Cela découle simplement du fait que la problématique de la croissance est macro-économique, c'est à dire sociale et politique, alors que ses objets (travail, production, consommation, épargne,...) sont des pratiques d'individus, de ménages ou de sociétés.

Les modèles de croissance économique n'ont de sens qu'au niveau social et politique. Si le travail qu'ils supposent consiste à formaliser les grandes options socio-politiques en les quantifiant et en les rendant cohérentes, leur utilité effective est de présenter aux décideurs une image des choix auxquels ils font face, en termes d'avantages mais aussi de coûts. Les décideurs se retrouvent à partir de là au centre de la scène, faisant face aux divers groupes de pression qui constituent leur audience naturelle.

Choix

Les choix macro-économiques fondamentaux sont inter-temporels : l'endettement public et privé, l'équilibre épargne-consommation, la taxation des revenus du capital et l'exonération des revenus financiers en sont des manifestations évidentes. De manière plus profonde, les taux d'actualisation implicites à ces choix inter-temporels, et l'évaluation du risque économique global que reflètent les divers taux d'intérêt, expriment de manière synthétique les choix de société et commandent les comportements des agents. Ces considérations sont encore rarement évoquées dans le débat économique libanais, elles sont même parfois considérées comme tabous ou fantaisistes ou scolaires et irréalistes.

A leur place s'étalent des considérations sectorielles dont la caractéristique majeure est l'évidence, qu'elle soit invoquée pour conclure qu'il n'y a pas de choix alternatif possible, ou qu'elle soit surmontée pour meubler un discours en mal de priorisation ; dans l'un et l'autre cas le contenu est pratiquement identique : liste de projets d'infrastructures d'une part et énumération de la trinité classique des secteurs agricole, industriel et des services, d'autre part, agrémentée de quelques fantaisies sans beaucoup de suite telles que l'informatique par les temps qui courent.

Par contre, ce qui apparaît plus spécifique, c'est que les termes dans lesquels se posent généralement les choix de nature économique au Liban se placent volontiers sur le registre spatial. Le développement équilibré et les régions déshéritées sont des lieux communs obligés du discours. Or, à bien réfléchir, il y a là un paradoxe indéniable, la taille réduite du territoire et la concentration croissante de l'habitat et de l'activité sont telles qu'elles rendent pratiquement illusoire l'élaboration d'une

approche d'économie régionale ou spatiale, dès lors que l'on dépasse l'inventaire des services de base et la comparaison de leurs niveaux respectifs, entre eux ou avec des niveaux standards. Le fait de se retrouver périodiquement en train de redécouvrir la prééminence de l'agglomération beyrouthine et du Liban Central et de s'étonner de la densité et de la concentration du peuplement et de l'activité revient à oublier que le territoire de l'état libanais n'a été défini qu'à partir de ces hypothèses et dans l'étendue approximative de leur zone de validité, il revient aussi, par ricochet, à oblitérer l'incapacité du régime beyrouthin-libanais, dès lors qu'il est établi, à dominer effectivement son territoire en l'intégrant.

Sous l'angle sectoriel comme sous l'angle spatial, c'est l'idée même de choix qui est exorcisée ; car choix ne signifie pas préférence sans signifier abandon. La dimension politique de l'économie devient de ce fait prédominante. Les aspects identitaires, confessionnels et plus généralement conservateurs reflètent la faiblesse du sentiment qu'a le pouvoir de sa légitimité. Car les indicateurs économiques sont à la fois des indicateurs de marché et des indicateurs de pouvoir.

Défis et tragique de l'histoire

L'évidence excessive

L'économie au Liban est bétonnée d'évidences. Chacun trouve pourtant nécessaire de les rappeler, depuis les livres scolaires, en passant par les pamphlets politiques et jusqu'aux articles économiques. De façon déjà plus intéressante, certains les illustrent de biographies économiques exemplaires.

Le Liban ne dispose pas de matières premières, mais il est avantagé par sa position géographique et par le génie commercial de son peuple, aussi a-t-il une vocation naturelle de libéralisme et de services. Voilà le modèle. Il est éternel et unique car il s'appuie sur deux hypothèses inébranlables : l'hypothèse géographique et l'hypothèse ethnique.

Mais ce discours « théorique » suppose aussi tout un ensemble de confusions.

Dans le discours quotidien, conjoncturel, les considérations prédominantes tournent le plus souvent autour de la « liquidité ». C'est la « liquidité » qui fait « tourner la roue économique », quand elle vient à manquer, les choses vont mal, mais la correction est évidente : il faut renforcer les pompes. Cette métaphore de mécanique et de flux est certainement expressive aux yeux du public, mais si elle est attentive aux échanges de biens et de services et à leur contrepartie monétaire, elle tend à oublier les « flux » des facteurs (flux de capitaux et flux humains) et elle masque trop facilement l'approche en terme « bilanciaux » et structurels, en termes d'accumulation et d'endettement.

Gestion de survies ou assimilation d'accidents

Le problème avec le modèle unique « naturalisé » n'est pas seulement intellectuel en ce qu'il ne représente pas la réalité, mais il est surtout pratique en ce qu'il ne marche pas. Certains se plaisent à croire et à répéter que c'est seulement sa dernière édition qui est viciée, et promettent que la prochaine sera revue et corrigée. C'est oublier que sous l'angle social et politique, il avait déjà largement et coûteusement fait faillite depuis 1975.

On est bien en droit de dresser le bilan des diverses expériences. Mais on doit aussi, pour faire justice et pour bien comprendre, s'interroger sur les conditions qui ont quand même permis à ce modèle de se faire reconnaître aussi largement. Il a bien fallu pour cela que certains indicateurs économiques aient pu afficher pendant une longue durée des résultats positifs. Il a bien fallu aussi que les déséquilibres économiques internes et externes qu'il a générés aient pu être répétitivement couverts par des données exogènes. Il a bien fallu enfin que ses implications socio-politiques aient pu être absorbées.

La dominance dans la durée d'un mode économique, indépendamment de ses avantages et de ses défauts, et la persistance dans la pensée d'un modèle socio-politico-économique, indépendamment de sa validité explicative ou opérationnelle, sont par ailleurs suffisantes pour ajouter aux caractéristiques données (dans la mesure où elles existent) des caractéristiques acquises, des empreintes et des inerties qui ne sont pas moins réelles.

Il est intéressant et utile de revoir l'histoire du Liban moderne, depuis le milieu du XIX^{ème} siècle sous cet angle. Elle apparaîtrait ponctuée de plusieurs moments de crise : 1838-1845, 1858-1862, 1916-1920, 1943-1948, 1956-1959, 1973-1977, 1981-1985, 1989-1991. Chacune a représenté un tournant et a établi une nouvelle donne pour le pays et pour la région. Chacune s'est présentée accompagnée d'enjeux économiques et politiques. Mais il apparaîtrait aussi que la société a été prise dans une dynamique paradoxale qui lui a fait généralement aborder les grands tournants avec un double décalage : en retard d'une guerre, dont les conséquences n'ont pas encore été assumées, et en avance d'un pari dont les moyens ne sont pas encore réunis.

On ne peut se contenter d'y voir une malédiction de l'histoire, de la proximité, de la géographie ou de la nature pour conclure à des stratégies de survie ou d'assimilation d'accidents fortuits.

Un tournant de plus ?

Nul besoin d'être prophète ou futurologue pour reconnaître que nous nous trouvons aujourd'hui à un nouveau tournant.

Pour cette raison au moins, le débat et la réflexion doivent rester ouverts. Les changements ne peuvent pas être obliés, qu'ils soient internes ou régionaux ou mondiaux.

Le tournant actuel est marqué par deux titres: la globalisation et la paix. Il est trop facile, encore une fois de les transformer en paris illusoires parce que détachés des réalités et des moyens.

Aborder la globalisation en disant qu'elle offre au Liban la chance de prendre un raccourci qui confirmera sa vocation naturelle de pôle régional ou international alors que la part de ses exportations dans les exportations mondiales ne dépasse 1% que pour la crème de sésame, les superphosphates, les tuyaux d'amiante ciment (dont l'utilisation dans le monde est en cours d'interdiction), la ferraille (provenant en grande partie des carcasses de vieilles voitures) et de tabac (fortement subventionné), que le déficit de sa balance commerciale par rapport au PIB le classe 138ème sur 140 pays et que le déficit de sa balance courante par rapport au PIB le classe 138ème sur 141 pays, est quand même un peu simplificateur.

Aborder la paix régionale en pariant sur les aides financières considérables dont le Liban bénéficiera pour corriger ses distorsions économiques et financières graves, alors que les enjeux économiques régionaux bilatéraux et multilatéraux ne sont pas explicités et que même le nombre de réfugiés palestiniens est ignoré, rappelle trop les paris de la fin des années 70 et de la fin des années 80 sur les caisses arabes et internationales.

La connaissance et la cécité, le sens des ignorances volontaires

Il n'est pas besoin de pratiquer l'économétrie pour avoir le droit de se plaindre du manque et du peu de fiabilité des données. Puisqu'il s'agit de modélisation, nous partirons de l'évaluation des données disponibles et nous tenterons de relever au passage certains indices significatifs.

Données et traitement

Les données économiques établies suivant des critères connus sont limitées à quatre sources :

- Les données douanières couvrant les importations et exportations de biens,
- Les données financières établies par la Banque du Liban à partir de ses propres comptes et de ceux du secteur bancaire, de la Chambre de Compensation des chèques et du marché des Bons du Trésor et des Certificats de Dépôts,
- Les données budgétaires (au sens étroit du terme, c'est à dire sans les nombreuses filières légales ou para-légales de dépense et en termes de crédits pour le budget mais en termes de trésorerie pour le réalisé) publiés par le Ministère des Finances,

- Les séries de prix à la consommation publiées sous forme d'indice, trimestriel depuis 1977, et mensuel depuis 1990, par un cabinet d'études privé².

A ces données économiques s'ajoute un ensemble de séries physiques (mouvement de passagers, production d'électricité et de ciment) ou de données administratives (enregistrement d'entreprises, obtention de permis de construction, enregistrement d'actes fonciers).

L'Administration Centrale de la Statistique (ACS) a publié, depuis 1995, un ensemble d'études dont :

- « L'état des comptes économiques 1994-1995 », en Octobre 1997
- « Conditions de vie des ménages au Liban en 1997 », en Février 1998,
- « La population active en 1997 », en Août 1998
- et « Budget des ménages en 1997 », en Février 1999.

Ces études sont supposées permettre d'asseoir une comptabilité nationale.

L'ensemble de ces études appelle un certain nombre de remarques :

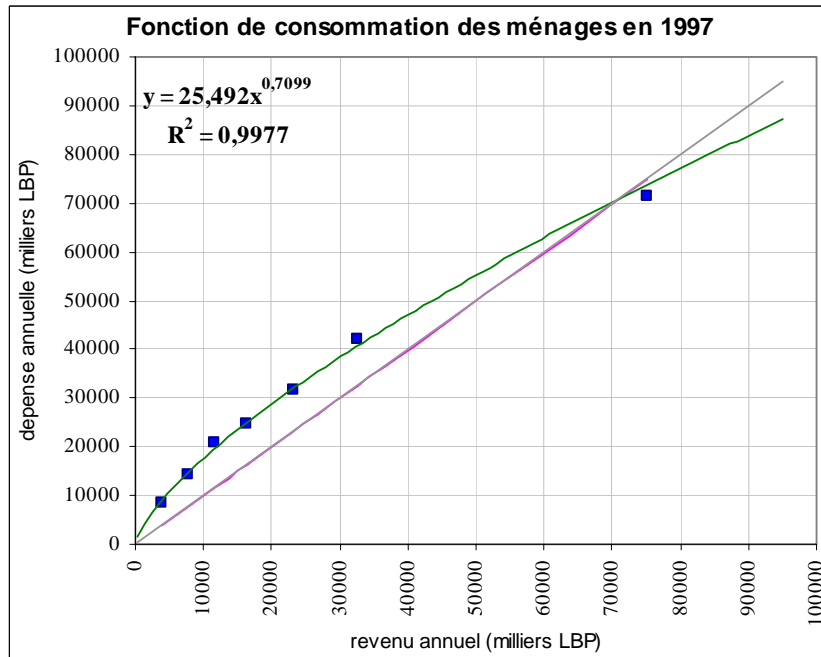
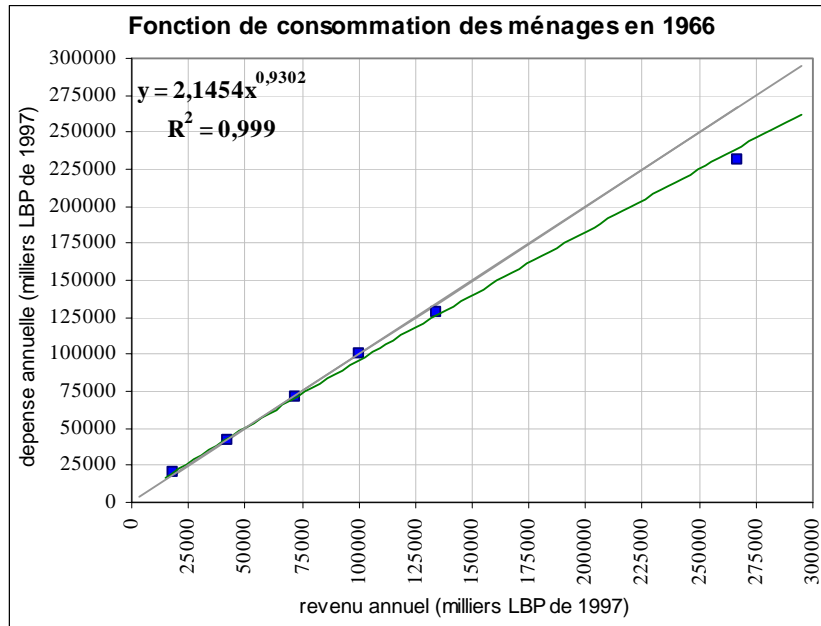
- Les résultats montrent des incohérences sérieuses (ainsi par exemple l'évaluation du nombre de résidents en 1997 à hauteur de 4 millions a constitué une surprise par rapport aux estimations antérieures qui tournaient légèrement au-dessus de 3,6 millions pour un périmètre équivalent. Il semblerait que les cas de double comptage dus à la confusion entre résidence secondaire et résidence principale constituent une explication plausible)
- Des données ou des relations importantes sont occultées (nomenclatures différentes, critères de nationalité, balance courante, investissements, crédit).

A partir de ce qui précède, diverses instances, publiques et privées, locales et internationales, tentent de dégager les agrégats économiques usuels. Les estimations retenues dans les publications officielles proviennent de la Banque du Liban. En particulier, le PIB est calculé à partir d'une approche monétaire quantitative pondérée.

Un constat général de caractère méthodologique s'impose : les données duales (prix cours et taux) sont plus fournies et disponibles sur de plus longues périodes que les données primales (quantités et agrégats). Pourtant l'intérêt qui leur est accordé reste limité. Nous tenterons de concentrer notre attention sur elles de façon particulière.

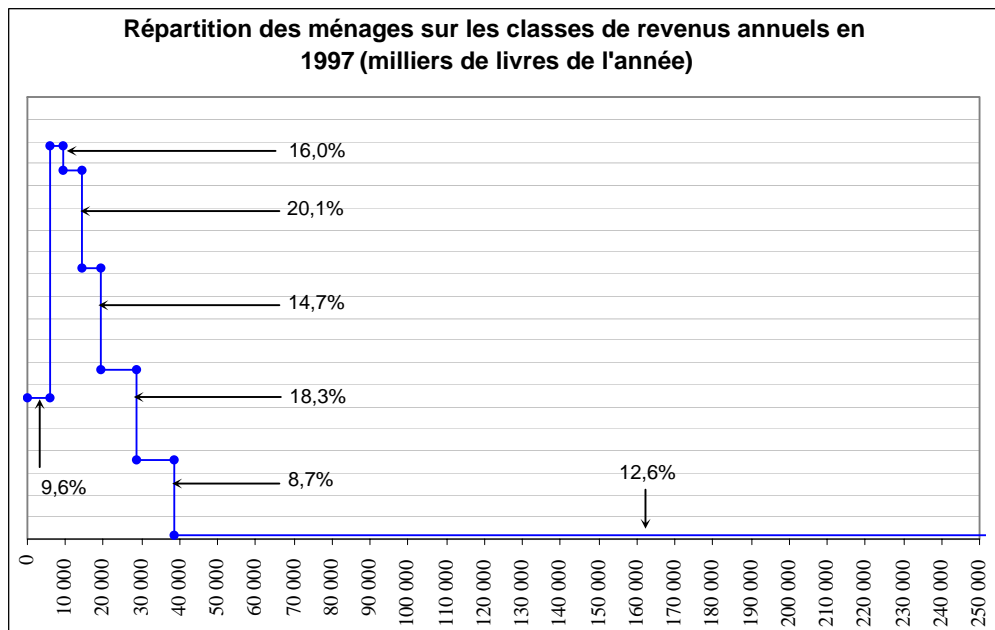
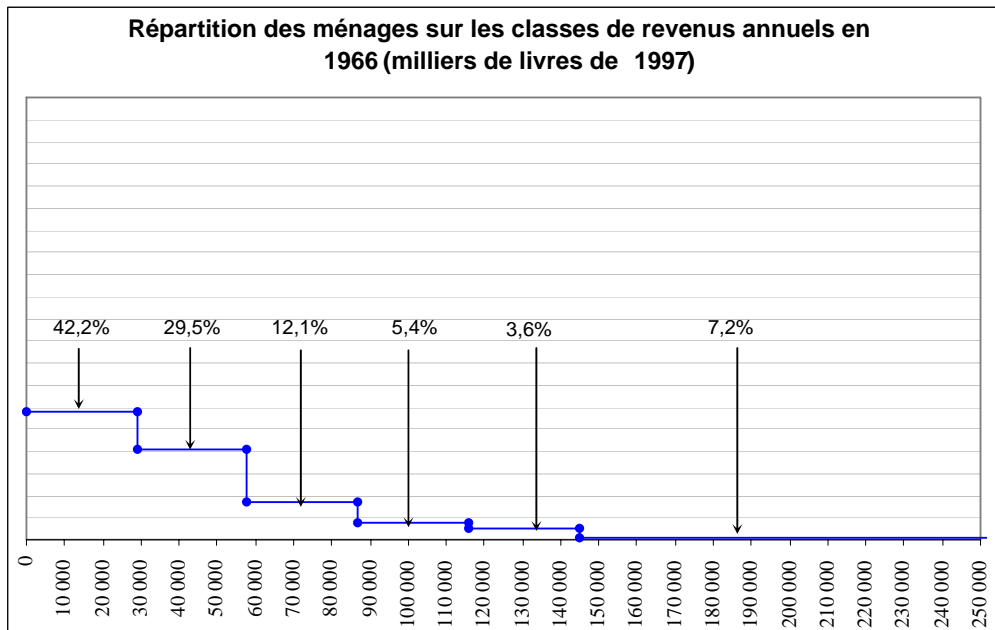
² Le Cabinet « Consultation and Research Institute »

La fonction de consommation et l'épargne des ménages (base « Budget des ménages », dans Beyrouth et sa proche banlieue)



Il apparaîtrait que seuls 12% des ménages ont un revenu qui excède leur consommation. Un pareil résultat est troublant. S'il n'est pas erroné, il dépeindrait un niveau d'endettement alarmant des ménages. En s'appuyant sur les résultats de « Conditions de vie des ménages », qui couvre le Liban entier, et si l'on estime l'épargne des ménages résidents, comme l'a fait l'ACS pour 1994 et 1995, elle s'élèverait pour 1997, à LL7.216 milliards, ce qui ferait en moyenne pour chacun des ménages ayant une capacité d'épargne non négative, une épargne « liquide » de LL64,4 millions, soit 1,2 fois son revenu moyen global évalué à LL53,8 millions !

Comparaison des revenus des ménages par catégories en 1966 et 1997



Part des ménages dans la population en 1966	42,2%	29,5%	12,1%	5,4%	3,6%	7,2%	
Revenus de 1966	18334	42190	71919	100234	133993	266730	
Consommation de 1966	19720	41891	71321	100229	128085	231162	
Revenu - Consommation	-1386	299	598	5	5908	35568	
Part des ménages dans la population en 1997	9,6%	16,0%	20,1%	14,7%	18,3%	8,7%	12,6%
Revenus de 1997	3822	7648	11532	16315	23113	32521	75017
Consommation de 1997	8666	14344	20687	24675	31827	41961	71301
Revenu - Consommation	-4844	-6696	-9155	-8360	-8714	-9440	3716

- La concentration de 87,4% des ménages dans les classes de revenu se situant en dessous de 40 millions de livres annuellement, alors qu'en 1966, et en livres de 1997, 30% des ménages avaient des revenus supérieurs à 60 millions de livres par an
- L'effondrement de la classe moyenne qui est illustré dans le graphique de 1997 par la disparition des classes de revenus intermédiaires au profit d'une dichotomie hauts revenus-bas revenus.

La difficulté de cerner les hauts revenus et de les répartir sur des classes plus déterminées : cette difficulté, directement liée à la nature des ressources des ménages qui font partie des catégories des revenus élevés, s'est accentuée en 1997. Cela entraîne une ignorance du degré de concentration des revenus les plus élevés et handicape l'étude des effets de toute réforme sérieuse de la fiscalité directe.

Méconnaissances et cécités

Il est évident que l'attention accordée à la connaissance statistique est insuffisante. Mais le manque de moyens n'explique pas tout. La méconnaissance économique présente certaines caractéristiques systématiques.

La méconnaissance ne s'arrête pas, et ne commence pas non plus d'ailleurs, au niveau macro-économique. Mis à parts le secteur financier dont les pratiques comptables sont au niveau international et quelques rares grandes sociétés, l'activité économique échappe très largement à la comptabilisation. Plusieurs facteurs concourent à ce résultat: la structure familiale des entreprises, la « fluidité » de la taxation directe, la réduction des taxes indirectes aux droits de douane, les pratiques bancaires qui s'appuient massivement sur les crédits en compte courant, les garanties personnelles et les financements d'actifs... Mais cette situation dénote plus profondément des insuffisances graves dans la culture économique des agents car la comptabilité devrait servir à orienter leur propre comportement avant de servir à en donner une image plus ou moins fidèle aux tiers. La confusion entre comptes de résultat et comptes de trésorerie ou encore entre consommation et investissements est généralisée au niveau des agents privés avant de se retrouver au niveau de l'Etat ou de la Nation (risques de crédit latents par détournement de leur objet, distorsions des statistiques sur les secteurs bénéficiaires de crédit...).

La méconnaissance ne se restreint pas au niveau pratique, elle s'appuie aussi sur une méconnaissance formelle, institutionnelle. Il suffit d'en donner pour exemple le flou qui entoure la définition du critère de résidence dont l'importance est pourtant cruciale dans un pays comme le Liban au regard de l'amplitude des mouvements d'émigration et d'immigration qui l'affectent et des distorsions graves que connaissent ses comptes extérieurs et ses finances publiques. Le tollé général soulevé contre la définition formelle du critère de résidence et les arguments approximatifs voire démagogiques qui lui ont été opposés sont significatifs à cet égard. La résistance à la généralisation d'une pratique comptable, même simplifiée dans les entreprises est un autre exemple. Le refus d'envisager enfin que le critère de résidence soit la base de la participation des citoyens au vote que ce soit aux élections législatives ou aux élections locales relèvent encore du même phénomène et entrave le développement des collectivités locales.

La méconnaissance enfin n'est pas seulement quantitative, elle est aussi conceptuelle, et cet aspect est fondamental. Quelques exemples suffisent à cet égard: la balance des opérations courantes est couramment confondue dans la littérature économique locale avec la balance des paiements, la dollarisation de l'économie est mesurée à travers la structure des actifs financiers (dans ces deux cas on en arrive à oblitérer le phénomène en le confondant avec sa contrepartie ou sa correction), les budgets d'investissement incluent les dépenses d'entretien ou des opérations de transfert, le déflateur du PIB est confondu avec l'indice des prix à la consommation, l'évolution de la production est inférée à partir d'indicateurs de la consommation... Certains, dans cette cohérence, font un pas de plus et proposent de ne plus calculer les ratios macro-économiques par rapport au PIB mais par rapport à la dépense intérieure globale.

S'il est illusoire de construire des modèles quantitatifs en l'absence de données suffisantes et fiables, il reste néanmoins que cette conférence pourrait aider à lever

une partie de la confusion conceptuelle qui constitue un frein essentiel à la connaissance et à l'efficacité du débat économique.

La structure économique du Liban

Analyses et confusions

Une question toute simple en apparence doit être éclaircie en préalable à tout débat sur la croissance : s'agit-il bien de la croissance de la production intérieure (ou nationale), ou bien de la croissance de la consommation intérieure ? Beaucoup des positions prises dans ce débat se trouvent brouillées par cette confusion.

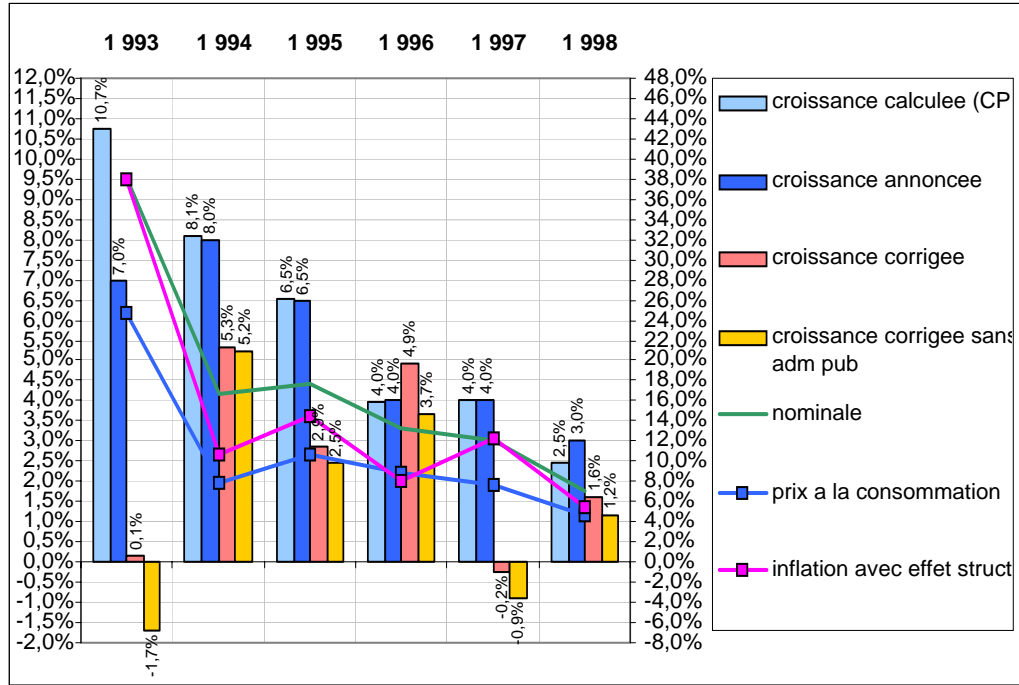
La croissance du PIB

Dans un pays où le solde du compte des opérations courantes représente une part limitée du PIB, on pourrait admettre en première approximation d'assimiler la production au revenu disponible voire d'adopter l'indice des prix à la consommation comme déflateur du PIB, mais ce n'est pas du tout le cas du Liban. Le déflateur du PIB doit être pondéré suivant la structure des valeurs ajoutées qui le composent et non suivant la structure du panier de la ménagère qui, lui, incorpore directement et indirectement une composante importée considérable ; or les indices partiels des prix intérieurs connaissent des évolutions très différenciées. Nous avons voulu procéder à une correction ; il faut pour cela se résoudre à admettre la validité des chiffres globaux de ressources et d'emplois disponibles. Les résultats obtenus sont certainement imprécis mais ils permettent de corriger certaines impressions erronées : Le taux moyen de croissance du PIB entre 1993 et 1998, annoncé égal à 6% s'avère n'être que de 2,4% (avec les salaires de l'Administration publique) ou de 1,7% (sans eux). Année par année, les écarts sont plus importants encore du fait de la forte dollarisation de l'économie et des fluctuations du cours de la Livre, ainsi la croissance en 1993, annoncée à 7% et recalculée à 10,7% ne serait que de 0,1% (ou de -1,7% respectivement), par contre la croissance en 1996, annoncée à 4,0% serait de 4,9% (ou de 3,7% respectivement). Pareil résultat ne doit sembler surprenant que si l'on reste prisonnier de la confusion entre production et revenu disponible, il paraît par contre naturel si l'on se rappelle que les soldes migratoires des Libanais n'ont pas cessé d'être négatifs et de s'aggraver durant la période jusqu'à atteindre des niveaux alarmants, or on peut difficilement concilier une croissance forte et une émigration de cette ampleur.

Il convient de se rappeler que l'analyse économique suppose d'exprimer les divers agrégats dans les termes de la production intérieure.

L'appréciation des politiques monétaires se trouve transformée si l'on adopte l'indice de la consommation en lieu et place de l'inflation. Ainsi, sur l'année 1999, l'ancrage de la Livre sur le Dollar US a produit une appréciation de l'ordre de 15% par rapport aux devises dans lesquelles sont payées plus de la moitié de nos importations, et la

Analyse du déflateur et correction de la croissance réelle



Pour procéder au calcul du déflateur, nous sommes partis des résultats de la comptabilité nationale publiée pour les années 1994 et 1995 par l'administration centrale de la statistique et de résultats partiels (les brochures de la dernière émission de titres internationaux effectuée par l'Etat) pour les autres années et nous leur avons appliqué la structure moyenne observée pour les années 1994 et 1995.

Soit Y l'indice général des prix dans l'économie et Y le PIB.

$$Y = C + I + (X - M) + P$$

où C représente la consommation sans les salaires de l'administrations publiques, I l'investissement public et privé, X les exportations, M les importations et P les salaires versés par les administrations publiques.

Soit IT la valeur de la production pour une année donnée.

$$\text{Nous avons alors : } \pi Y = pC + p'I + p^*(X - M) + P, \text{ donc } \pi = p \frac{C}{Y} + p' \frac{I}{Y} + p^* \frac{X - M}{Y} + \frac{P}{Y}$$

avec p indice des prix à la consommation, p' indice des prix à l'investissement, p^* indice des prix à l'importation.

En dérivant par rapport au temps, nous obtenons :

$$\frac{d\pi}{dt} = \left(\frac{dp}{dt} \frac{C}{Y} + \frac{dp'}{dt} \frac{I}{Y} + \frac{dp^*}{dt} \frac{(X - M)}{Y} \right) + \left(p \frac{d(C/Y)}{dt} + p' \frac{d(I/Y)}{dt} + p^* \frac{d((X - M)/Y)}{dt} \right) + \frac{d(P/Y)}{dt}$$

effet prix / effet structure

La formule précédente nous permet de calculer une estimation de l'inflation qui servira à évaluer la croissance réelle du PIB au cours des années allant de 1993 à 1998.

Taux annuels	1993	1994	1995	1996	1997	1998
croissance annoncée	7,0%	8,0%	6,5%	4,0%	4,0%	3,0%
prix a la consommation(CPI)	24,7%	7,9%	10,6%	8,9%	7,7%	4,6%
croissance calculée	10,7%	8,1%	6,5%	4,0%	4,0%	2,5%
inflation avec effet structure	37,9%	10,7%	14,5%	8,0%	12,3%	5,4%
croissance corrigée	0,1%	5,3%	2,9%	4,9%	-0,2%	1,6%
croissance corrigée sans administration pub	-1,7%	5,2%	2,5%	3,7%	-0,9%	1,2%

stabilité des prix à la consommation peut se trouver masquer une inflation résiduelle de l'ordre de 3%.

Passons rapidement en revue les principaux marchés de l'économie : marché du travail, marché des biens et services et marché financier.

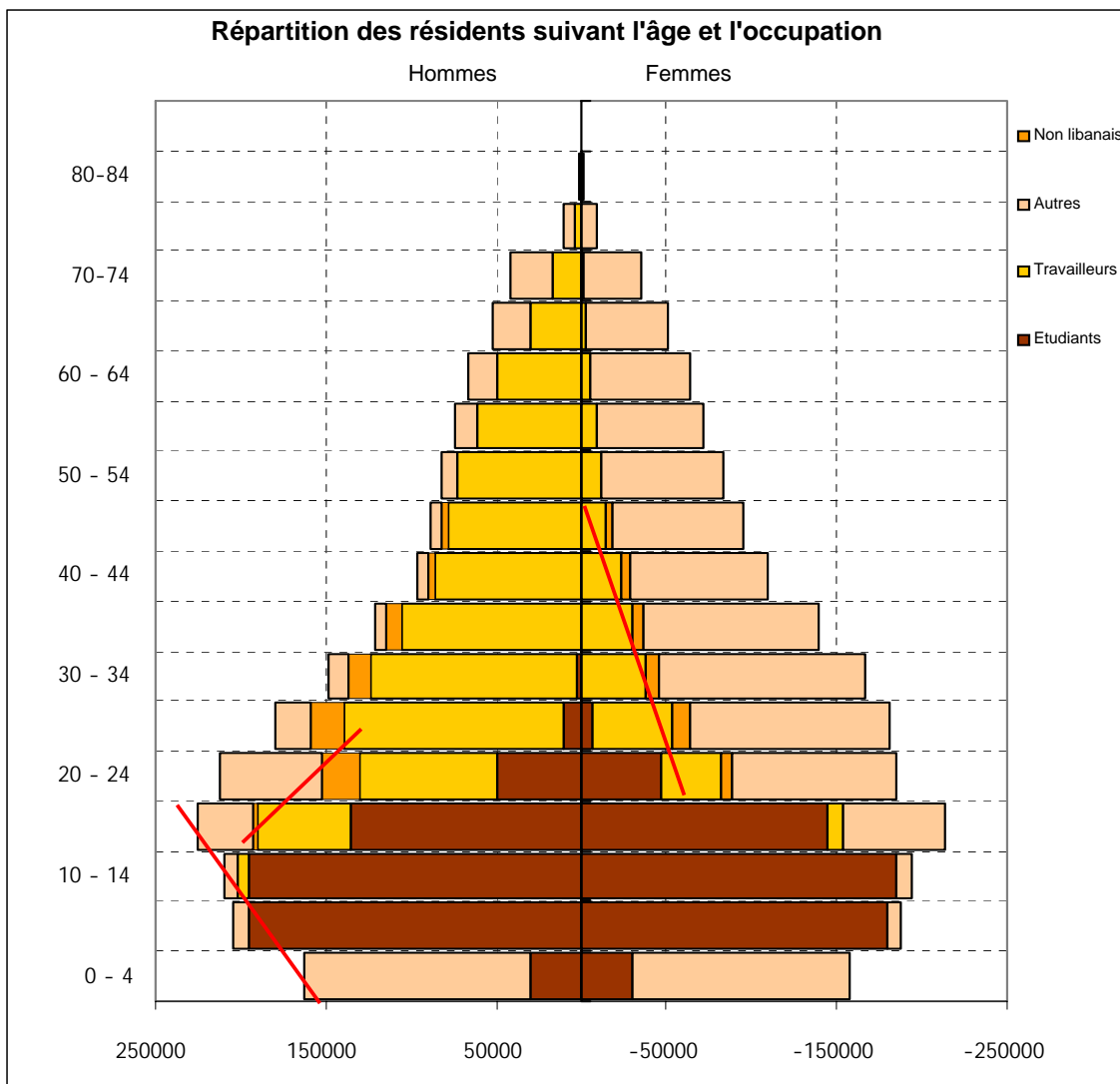
Le marché du travail

Le marché du travail est marqué au Liban par des changements profonds et des tensions indéniables. Au stade macro-économique, c'est en termes de coûts et de productivités que s'exprime son équilibre, et corrélativement en terme de création et de demande d'emplois. Ce que l'on entend à ce sujet tourne le plus souvent autour de trois thèmes : les Libanais disposent d'avantages comparatifs importants en terme de compétences professionnelles, les travailleurs non-Libanais sont en nombre trop important et le fonctionnement de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) constitue un fardeau pesant au niveau des coûts du travail.

Un examen attentif de ces certitudes conduit à des observations plus pointues. Tout d'abord, il n'est pas évident que l'appréciation du niveau de la formation et l'amélioration de l'avantage comparatif vont de pair. Car ce n'est que sur le marché que la validation économique de la formation se confirme et devient donc susceptible de se transformer en avantage comparatif. Un exemple de la discordance entre les besoins du marché et la formation est clairement cité par la World Bank (Public Expenditure Review 12/98), qui s'étonne que le Liban ne dispose que de 3500 infirmiers pour 9000 médecins. D'une manière générale, le pays manque cruellement de techniciens et de travailleurs qualifiés qui assurent le relais entre les spécialistes et les travailleurs non qualifiés. Ce qui précède et l'observation de la pyramide des âges permettent de mieux comprendre la cohabitation entre un fort taux d'inactivité des jeunes libanais entre 20 et 24 ans et la présence de travailleurs non libanais en nombre important dans cette même classe d'âge.

Enfin une des affirmations qui meublent le discours quotidien est celle traitant du prétendu poids exorbitant de la Sécurité Sociale. Certains affirment que les cotisations sociales représenteraient 38% de la rémunération des salariés. Or dans les faits, la simple division des montants des cotisations de l'année 1995 annoncée par la CNSS par le montant des salaires estimé par l'ACS à 32% du PIB pour l'année 1994, nous donne un taux de 8%. Depuis, le montant total des cotisations a presque doublé, mais le PIB nominal a augmenté aussi et le ratio serait au maximum de 12%. Cependant, ce qui est évoqué plus haut ne change rien à la réalité du fonctionnement quotidien de la CNSS caractérisé par l'extrême faiblesse de la productivité de ses salariés, par la corruption tentaculaire et par l'inadaptation totale des procédés de gestions aux besoins des prestataires. Bref, s'il est indéniable que la sécurité sociale a besoin d'une réforme en profondeur de son fonctionnement, l'alibi du fort taux de cotisation sociale ne va pas dans ce sens, mais relève de la tendance à l'accaparement de transferts par des activités qui se trouvent dans le même registre de la sous productivité que la CNSS et cela au dépens de la collectivité.

Pyramide des âges et population active



La pyramide des âges a été construite grâce aux résultats des enquêtes respectives de l'ACS sur la population active au Liban et le budget des ménages. Au niveau de la population nous remarquons deux phénomènes importants :

- Le creux qui affecte la pyramide du côté des hommes : le déséquilibre de la pyramide est très visible pour les classes d'âge allant de 30 à 50 ans chez les hommes. Ces classes d'âge ont certes été frappées par les pertes de la guerre, mais elles ont surtout connu une émigration massive qui s'est accentuée avec la crise du milieu des années 1980.
- Le rétrécissement de la pyramide à sa base : à partir du milieu des années 1980, la baisse brutale du niveau de vie des libanais et l'entrée en âge de procréer des classe d'âge touchées par l'émigration a abouti à la baisse de la natalité.

Au niveau de la population active, la pyramide des âges dénote des déséquilibres importants :

- Le très faible taux d'activité féminine : alors qu'au niveau de la scolarisation, les hommes et les femmes se trouvent à des niveau sensiblement identiques, les femmes sont fort peu nombreuses sur le marché du travail. Le facteur culturel pèse lourdement en faveur de cette tendance. Cependant, la forte baisse du taux d'activité féminine entre les classe d'âge 25-29 et 30-34 suggère que beaucoup de femmes sortent ou sont écartées du marché du travail après le mariage et le premier enfant. Ce phénomène peut-être attribué à l'absence de crèches, aux horaires scolaires courts, au faible recours au temps partiel et à la législation du travail inadaptée.
- La forte proportion de personnes ne travaillant pas et ne poursuivant plus d'études chez les hommes de la classe d'âge 20-24 ans : pour cette même classe d'âge, nous avons une forte proportion de travailleurs non libanais résidents (à l'exclusion des palestiniens des camps et des travailleurs logeant sur les lieux de travail). Les postes de travail occupés par ces derniers ne correspondent donc pas aux types de formation reçue et aux niveaux de rémunération attendus par de jeunes libanais qui se trouvent donc candidats à l'émigration.

	Hommes	Femmes	Total
Résidents	2 011 724	1 993 301	4 005 025
Travailleurs	969 481	267 334	1 236 815
Travailleurs non libanais	73 882	42 263	116 145
Travailleurs libanais	895 599	225 071	1 120 670
Part des non libanais dans les travailleurs	7,62%	15,81%	9,39%
Part des travailleurs libanais sur les résidents	44,52%	11,29%	27,97%

Le marché des biens et services

Le marché des biens et services est depuis longtemps gouverné au Liban par le dogme de la priorité et de la prééminence des services.

Il peut être utile de s'arrêter un moment sur les critères de distinction entre les biens et les services. Traditionnellement, la principale différence tenait au fait que les biens sont stockables et transportables (avec l'investissement et la var de stocks....) alors que les services ne le sont pas. Cette distinction a tendance à devenir de moins en moins évidente. Ainsi le tourisme est-il de plus en plus traité comme une industrie. Cela ne revient pas à confondre biens et services, mais introduit une distinction importante entre les services exportables et ceux qui ne le sont pas.

Les détracteurs du mode (modèle) dominant, prenant son contre-pied, invoquent la nécessité de développer les activités productives (sous-entendu de biens). Les groupements économiques représentatifs de ces secteurs appellent régulièrement à adopter des politiques protectionnistes en leur faveur ou à renforcer celles qui existent déjà et demandent des exemptions et des subventions diverses. L'impact de la protection effective résultante doit être mesuré à l'aune de la valeur ajoutée produite par ces activités et par les emplois créés. Le surcoût payé par les consommateurs ne peut se justifier sans cela. Or là encore, la distinction entre biens et services redevient importante, car les « industries » à très faible valeur ajoutée industrielle, notamment celles dont l'essentiel de l'activité tient au reconditionnement de produits quasi-finis (dilution, réemballage, étiquetage,...) ne diffèrent guère à cet égard des commerçants importateurs et distributeurs des produits équivalents. Une estimation rapide des taux de protection effective (un calcul plus précis ne saurait être conduit en l'absence d'une comptabilité nationale par branche) montre l'ampleur du phénomène avec ce qu'il signifie en terme de transferts de revenu (auxquels il convient de rester attentif dans le cadre d'une politique fiscale équilibrée et d'une situation économique tendue) et de distorsion de l'allocation des facteurs. Tout accord douanier, que ce soit ceux déjà signés avec la Syrie et l'Egypte ou ceux en négociation avec la Communauté Européenne et l'OMC doit intégrer sérieusement ces considérations.

Un nouvel argument est venu s'ajouter au débat, avec la vague de la mondialisation. Il consiste à dire que l'ère de l'industrie étant achevée et le monde étant entré dans l'ère des services, le Liban se trouve avantagé d'emblée, puisque son économie est fondée sur les services et qu'il est en quelque sorte le précurseur de la mondialisation. Ce discours optimiste fait l'impasse sur une autre distinction importante dans le cadre général des « services ». Une simple métaphore peut rendre cette distinction explicite. Si l'on imagine un pays dont les ménages recevraient régulièrement, pour une raison quelconque, des transferts de devises sans contrepartie en provenance de l'étranger et où l'intégralité des biens susceptibles d'être importés le seraient à hauteur de la consommation intérieure (c'est à dire sans aucune production ni transformation intérieure), les nécessités économiques imposeraient quand même la fourniture d'une gamme de services, que ce soit pour assurer le transport, la promotion et la commercialisation (y inclus les marges commerciales) des produits ou pour assurer aux ménages et aux entreprises la gamme des services utiles non importables (éducation, santé, transport, loisirs, publicité, administration), si l'on ajoute à cela la nécessité primordiale de gérer les flux de revenus (qui se traduiraient par le développement des services financiers) ;

les capitaux et les hommes s'investiraient dans les secteurs d'activité ainsi créés. Une partie des capitaux, détenus par ceux dont la part, directe ou indirecte, dans les flux de transferts dépasserait la consommation, constatant ce phénomène, et pariant sur sa pérennité, chercherait à spéculer sur sa « croissance » et s'investirait dans les terrains qui pourraient devenir nécessaires à l'implantation des activités domestiques (centres commerciaux, bureaux de standing et autres), générant de ce fait une formation brute de capital fixe qui peut être considérable....

Avant de laisser filer la métaphore, mais qu'est-ce qu'un modèle sinon une métaphore quantifiée qu'on laisse filer, il en ressort déjà qu'il faut distinguer dans les services deux catégories : une première catégorie qui comprend les services directement induits par, ou complémentaires à, la consommation, et une deuxième catégorie qui comprend les services liés à l'organisation de l'allocation des facteurs aussi bien dans les cycles de la production que de la consommation ; ou encore entre une « tranche finale » de services et une « couche supérieure » de services.

La mondialisation est liée à une révolution technologique couplée à la transformation des techniques de gestion des facteurs de production, ou encore à un bond qualitatif du système nerveux de l'économie, devenu capable de contrôler, sous forme de réseaux complexes, une structure de production et de consommation planétaire. C'est bien dans la « couche supérieure des services » que la révolution technologique s'est produite et se poursuit. C'est à partir de ce phénomène de société qu'une catégorie nouvelle d'activités, devenue autonome et dominante, attire les capitaux et les hommes et accapare une portion croissante de la richesse, croissante, qui est produite. Et c'est pour cela que l'avantage comparatif se trouve de plus en plus résider dans la disponibilité des catégories de personnel qualifié, c'est à dire dotées d'un capital humain, dans les pays riches, au détriment des catégories de personnel dont la qualification est devenue banalisée, dans ces mêmes pays, et qui vivent la dure expérience de l'exclusion et du reclassement. Il ne s'agit nullement d'une sorte de « dispense » des activités « classiques ».

Les distorsions du marché : prix et allocation des facteurs

Pour revenir à la métaphore de tout à l'heure, il est utile d'en faire une lecture, non plus directe en termes de quantités mais duale, en termes de prix. Si la taille du pays en question est petite, ses importations n'auront qu'un impact négligeable sur les prix internationaux, et ses exportations étant nulles, les termes de l'échange seront constants. Les prix des services non échangeables finaux ou d'accompagnement qu'il produit resteront par contre dépendants des équilibres internes. La demande dont ils sont l'objet en fera monter les prix et la quantité, d'autant plus vivement pour les prix que l'offre en est moins élastique. Il s'ensuit d'une part une hausse des coûts des facteurs (indépendante de la productivité) et des outputs, d'où appréciation du taux de change effectif réel, pénalisation des exportations, demandes de subventions, etc., et d'autre part une réallocation des facteurs, capital et travail vers les secteurs concernés. Un nouvel état d'équilibre sera progressivement atteint et sera maintenu tant que les conditions qui l'ont fait naître, notre hypothèse de la régularité des transferts sans contrepartie, resteront valides.

L'état des comptes des agents

Si une pareille situation venait à survenir, elle se refléterait dans les comptes des agents et en particulier dans les comptes de l'extérieur.

Mais la cohérence du modèle et la fidélité de sa représentation de la réalité ne suffisent pas, car, pour qu'il puisse se réaliser, il faudrait encore que l'hypothèse des transferts réguliers sans contrepartie se réalise ou qu'un phénomène équivalent s'y substitue.

Le déficit du solde des opérations courantes, par son ampleur et sa persistance vient indéniablement supporter le modèle ; mais il faut encore reconnaître les maillons successifs de la chaîne du financement de la demande.

Les explications fournies à ce sujet dans « L'état des comptes économiques 1994-1995 » sont éloquentes.

Il y est écrit à propos de l'état du compte des ménages :

« Les emplois... comprennent : ... la consommation..., les dépenses de transfert et les placements de l'épargne. La consommation a été estimée à LL16.618 milliards en 1994,... Quant au placement de l'épargne, les statistiques bancaires font état d'un accroissement des dépôts... de LL3.680 milliards... et des Bons du Trésor de LL495 milliards. *On peut estimer qu'une bonne partie de ces dépôts proviennent de l'épargne des ménages résidents*³. »

« Au vu des emplois passés en revue, *on peut estimer que les ménages ont disposé de ressources supérieures à LL21.200 milliards en 1994.....* Ce sont sans conteste les transferts extérieurs qui constituent après le PIB la source la plus importante des revenus des ménages. Ces transferts comprennent quatre catégories :... La troisième groupe l'ensemble des transferts effectués par les non-résidents pour les investir au Liban : dépôts, bons du Trésor, placements directs dans l'immobilier... Ces montants ne peuvent pas être toujours distingués des placements analogues effectués par les ménages résidents. *C'est pourquoi il est plus simple de les inscrire globalement comme ressource des ménages et inscrire l'ensemble des placements comme emploi des ménages.* »

« On estime le volume des transferts annuels nets à un peu moins de LL10.000 milliards. »

A propos de l'état du *compte des entreprises* :

« Le PIB non distribué sert à financer la FBCF. Celle-ci s'est élevée LL4.836 milliards (dont LL3711 milliards dans la branche bâtiment et TP)... L'autofinancement ne suffit évidemment pas à financer les investissements en entier. Le placement direct des ménages (qui comprend aussi bien comme nous l'avons vu le placement des non-résidents) a dû être assez important »

A propos de l'état du compte des institutions financières :

« Les avances bancaires au secteur privé ont augmenté de LL1.932 milliards,... »

Cet extrait appelle quelques remarques:

- Les emplois des ménages ne comprennent pas de FBCF (construction et achats de logements neufs) ;

³ Les italiques sont de nous

- Les transferts effectués par les non-résidents sont « simplement » inscrits comme ressources des ménages ;
- Le financement de la FBCF des entreprises aurait représenté 2,5 fois l'ensemble des crédits bancaires au secteur privé, d'où que les ménages (et les non-résidents) en ont réalisé une bonne part

Il est intéressant de noter que le montant des investissements extérieurs directs dans l'immobilier a été estimé par le Ministère des Finances et la Banque du Liban, pour 1994, à USD2.100 millions, soit pratiquement autant que l'ensemble de la FBCF dans la branche bâtiment et TP, d'après l'ACS.

Il peut ressortir d'une lecture simple de chacun des éléments de rapport que :

- Les ressources des ménages ont représenté 128% de leur consommation et 140% du PIB.
- Leur épargne considérable a été se placer dans les banques et en bons du Trésor.
- Les banques ont concentré la quasi-intégralité de leurs crédits aux entreprises dans le financement de leurs investissements.

Cet enchaînement vertueux bute cependant, dans une lecture d'ensemble, sur quelques écueils:

- Les opérations de transfert effectués par les non-résidents, ou encore le solde des opérations financières de l'étranger (si l'on accepte de dépasser la nomenclature formelle résident non-résident des comptes bancaires), malgré certaines précautions de formulation, s'enchevêtrent à certains moments dans les emplois et dans les ressources des ménages.
- Leur ampleur est cependant telle qu'ils ne laissent aucune place à la FBCF des ménages.
- Ce paradoxe est redressé entre les institutions financières et les entreprises, mais de façon excessive.

Il en ressort plusieurs niveaux de confusion possible :

- Entre les lignes du Tableau économique d'ensemble, les opérations financières et les opérations de répartition s'interpénètrent,
- Entre les colonnes, des comptes des agents, les comptes d'affectation et les comptes financiers et de capital s'interpénètrent
- Les comptes de l'étranger se noient dans les comptes des agents résidents.

Quelques constantes se dégagent cependant :

- L'endettement vis à vis de l'étranger n'est pas explicité,
- La consommation des ménages est rendue inférieure à leur revenu disponible,
- Le secteur financier se trouve financer des opérations d'investissement avec des ressources stables.

On peut penser que ces considérations ont primé dans l'élaboration de l'approche. En fait l'étude des indicateurs directs relatifs à chacun de ces points, y compris ceux publiés par l'ACS dans ses rapports, portent à croire que la réalité pourrait être différente.

Comparaison de la Structure des revenus entre les diverses sources de l'Administration Centrale de la Statistique

Répartition des ressources	D'après le PIB de 1995	PIB 1995 extrapolé sur 1997	D'après Conditions de vie de 1997	Ratios comparatifs des sources pour 1997
Rémunération des salariés	6 324	8032		
Revenus mixtes	6 888	8748		
Dividendes	165	209		
Revenus du travail et du capital	13377	16989	13 516	1,26
Intérêts perçus	2 394	3040	910	3,34
Loyers	752	955	523	1,82
Transferts de l'étranger	3 475	4413	416	10,60
Revenus disponibles	19998	25397	15 366	1,64
Épargne brute	1000	1270		
Ressources	20 998	26667		

Les données agrégées de l'économie sont d'une aide précieuse pour l'évaluation des politiques économiques en cours et pour la prise des décisions adéquates. L'état des comptes économiques 1994-1995 publié par l'ACS constitue une base pour les projections en terme de croissance des revenus et du PIB. Les taux de croissance du PIB pour les années 1996 et 1997 sont fournis dans les mémorandums des émissions de titres internationaux de l'Etat, ce qui permet d'évaluer le PIB et les revenus de 1997 à partir des résultats de 1995, en supposant la stabilité de la structure. L'enquête de l'ACS sur les Conditions de vie des ménages en 1997 constitue une autre source pour l'évaluation des revenus et du PIB pour l'année 1997. Cependant, la comparaison de la projection des résultats de 1995 et de ceux de 1997 tels qu'ils figurent dans l'enquête de 1997 démontre quelques incohérences qu'il convient d'éclaircir.

Risques financiers publics et privés

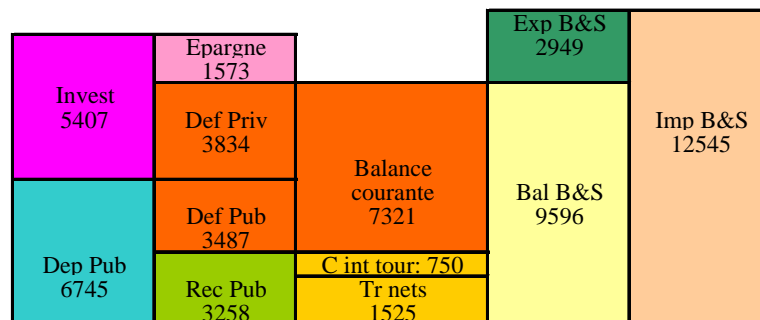
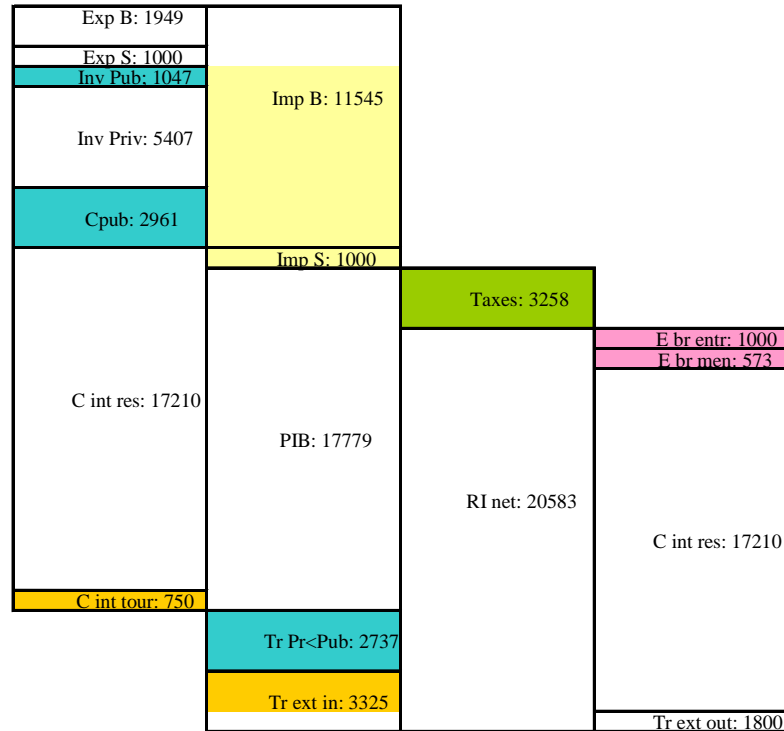
L'analyse des flux des finances publiques jusqu'en 1998 a été présentée par le Gouvernement dans son « Programme quinquennal de redressement financier », il en ressort qu'entre 1993 et 1998 l'ensemble des ressources et des emplois publics a atteint LL41.226 milliards. Près de 60% ont été financés par l'endettement, et seulement près de 12,5% ont servi à des dépenses d'investissement. Le rôle de l'Etat dans le financement du revenu disponible des autres agents (dont une part très réduite pour l'étranger, la dette « réellement » externe restant limitée) est donc majeure et indiscutable. La dette publique, en contrepartie, est devenue un sujet de débat.

Si l'on regarde les comptes du secteur financier, on observe un phénomène parallèle et comparable. Les avances bancaires au secteur privé, entreprises et ménages confondus (on aurait d'ailleurs bien du mal à les distinguer effectivement), nettes des avances contre comptes créditeurs, sont passées de LL1.971 milliards à la fin de 1992 à LL18.682 milliards à la fin de 1998 (et à LL20.682 milliards en Octobre 1999), soit une augmentation de LL16.711 milliards (et de LL18.684 milliards). On doit en regarder l'utilisation et les contreparties.

Si l'on ajoute à la variation des avances bancaires locales celle, positive, des crédits et des investissements extérieurs directs (participations en fonds propres, fournisseurs ou financements externes) et celles des autres sources, a priori non nulles, de financement internes (autofinancement des entreprises et l'autofinancement des investissements des ménages), les utilisations de l'ensemble ainsi obtenu doivent pouvoir être regroupées en quatre catégories principales: nouveaux investissements, augmentations de stocks, augmentation des avoirs extérieurs, variations positives nettes des exigibles clients non débiteurs des

Analyse du déficit de la balance courante à travers les emplois et les ressources en 1995

Les comptes économiques font apparaître le déficit de la balance courante comme la somme des deux déficits public et privé. Le premier s'élevait à 3487 mds L.L et le second à 3834 mds L.L. Il est donc erroné de s'arrêter dans l'analyse au niveau du déficit public. La représentation graphique s'appuie sur la mise en concordance des différentes données disponibles. Les surfaces sont approximativement proportionnelles aux grandeurs, les chiffres sont en milliards de Livres. La taille de la consommation intérieure, publique et privée produit une distorsion sérieuse des comptes agrégés.



banques et non-valeurs (consommation, pertes, transferts et autres). Le dernier groupe

revient au financement de la consommation privée, y compris à travers des revenus du travail ou du capital dépassant la production. Si l'on adopte pour les investissements les estimations courantes, de l'ordre de LL.40.000 milliards dont plus de LL.5.100 milliards pour l'Etat, soit LL35.000 milliards et que l'on retient les estimations officielles pour la variation des financements et des avoirs extérieurs (près de LL.3.000 milliards en extrapolant le chiffres de 1997 à 1998) mais seulement les deux tiers de ces estimations pour les investissements directs de l'étranger soit LL.16.000 milliards (sur près de LL.23.000 milliards en extrapolant les chiffres de 1993 à 1997 sur 1998) et que l'on plafonne la variation des stocks à LL.2.000 milliards, on aboutit au résultat que le financement de la consommation privée a pratiquement égalé la somme de l'autofinancement des entreprises et de

l'autofinancement des investissements des ménages. En retenant pour ce dernier poste une estimation plus faible que celle découlant de l'application du complément du ratio de 40% calculé par la DGS entre les avances bancaires et la FBCF, soit LL.16.000 milliards au lieu de LL.21.000, le financement de la consommation privée s'établirait à près de LL.15.000 milliards, soit un montant du même ordre que l'augmentation des avances bancaires.

En termes de contrepartie, les investissements extérieurs directs ne s'inscrivant que rarement (ils seraient presque exclusivement immobiliers) au passif des entreprises, se trouvent sortir avec leur contrepartie des bilans de ces dernières. Supposons enfin que les placements directs des ménages représentent le tiers seulement des investissements privés. Les débiteurs auraient vu leur passif augmenter de LL30.000 milliards, dont 17.000 d'avances bancaires locales, LL.3.000 milliards d'avances et de variations d'avoirs externes et 10.000 d'autofinancement, contre 2.000 milliards de stocks, 13.000 milliards d'investissements bruts et 15.000 milliards de consommation.

On comprend ainsi que le ratio des avances bancaires au secteur privé par rapport au PIB et celui des avances bancaires au secteur public par rapport au PIB soient passés, entre 1992 et 1999, respectivement de près de 50% à près de 80% et de près de 30% à près de 75%. L'hypertrophie du secteur bancaire assure une fonction essentielle dans le financement des deux circuits d'alimentation de la demande intérieure.

Cette analyse, sommaire sans aucun doute, fait apparaître l'ampleur du détournement de l'objet des crédits bancaires accordés de façon quasi-générale (sauf précisément les crédits à la consommation) sous forme de comptes courants destinés en principe au financement du fonds de roulement. Face à cette situation, on comprend l'importance que les banques accordent aux garanties personnelles de leurs débiteurs. On comprend aussi qu'elles se prémunissent contre les risques de contrepartie en prenant de leurs débiteurs des sûretés réelles (immobilières) indépendantes de leur activité objet du financement. Elles arrivent ainsi à intégrer, sous forme de garanties, une part du patrimoine de leurs débiteurs, qu'elle soit antérieure ou qu'elle ait été financée par des placements directs. Or ces avoirs ont vu leur valeur multipliée durant la même période. Alors qu'elles semblent largement couvertes, les banques se trouvent de ce fait exposées indirectement à un risque systémique immobilier dont elles ne peuvent pas précipiter la réalisation en appelant les garanties.

Indicateurs et Dynamiques

Elasticités du PIB et de la balance courante par rapport à la demande interne et externe

Les deux circuits essentiels du déficit public et du crédit bancaire provoquent un financement de la demande finale. Il est important d'en évaluer l'impact sur le PIB d'une part et sur les importations d'autre part.

Le calcul, basé sur les données des TES élaborés par la DGS conduit aux résultats suivants :

Variations	pour une variation de 100 de la demande finale				
	globale	interne	externe	de biens échangeables	de biens non-échangeables
de la valeur ajoutée à la production	41,4	41,5	26,6	25,4	70,8
des marges commerciales	22,7	20,3	23,6	27,6	7,2
de la production	64,0	61,9	50,2	53,0	78,0
des importations	36,0	38,1	49,8	47,0	22,2

La demande finale inclut la demande intérieure (consommation et FBCF) d'une part et les exportations d'autre part. Or les exportations n'affectent que les biens échangeables alors que la demande intérieure inclut à la fois des biens échangeables et des biens non échangeables (dans des proportions que nous supposons constantes).

Cette première approche n'est évidemment qu'approximative et de plus elle ignore l'effet de variation des prix. Elle a néanmoins le mérite de faire apparaître le biais structurel de l'économie libanaise dans ses relations avec l'extérieur.

Le premier constat est que près de 40% des variations de demande interne et près de la moitié des variations de demande externe se traduisent en importations. Ce niveau élevé de fuites, en particulier pour les exportations, est remarquable. De plus entre 20% et 25% se traduisent en marges commerciales, ne laissant que près de 40% et de 25% respectivement sous forme de valeur ajoutée à la production. Nous faisons face à un manque de rendement manifeste de la structure économique dans l'ensemble des secteurs et en particulier à l'export.

Connaissant le volume de la production et le solde de la balance commerciale, la structure économique actuelle (supposée constante en termes de matrice de production et de prix) rend difficile d'atténuer le déséquilibre des comptes extérieurs. Des scénarios simples de variation de la demande interne et de l'exportation peuvent démontrer la gravité de la situation.

En regardant séparément les effets de la variation de la demande finale sur les biens et services échangeables d'une part et sur les biens et services non-échangeables d'autre part, on est amené à penser que, si l'effet de la variation de la demande interne sur la valeur ajoutée à la production, bien qu'encore faible, est quand même supérieur à celui de la demande externe, cela tiendrait en grande partie au fait que la productivité se trouve relayée par un effet prix considérable qui peut s'exercer sur les biens non-échangeables.

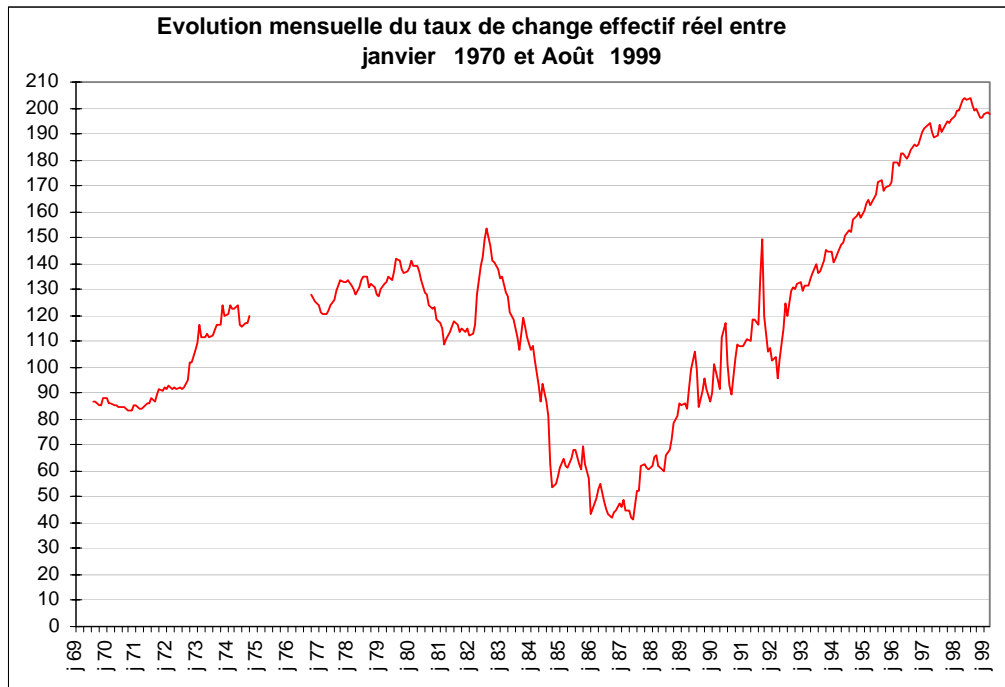
Dynamique économique

L'étude des séries de prix est fort instructive. Elle peut être menée sous plusieurs angles.

En termes globaux d'abord, il apparaît que le taux de change effectif réel du Liban n'a pas cessé de s'apprécier depuis le début des années 1990. Si l'on regarde les séries longues disponibles, on constate qu'il est resté pratiquement stable autour de 100 jusqu'en 1973 où il a commencé à s'élever, jusqu'aux années 80, atteignant des

niveaux de l'ordre de 140. L'effondrement du cours de la Livre à partir de 1984 l'a fait chuter en 1987 jusqu'à près de 40. Il est ensuite progressivement remonté jusqu'à un palier de 100 en 1990-1991. Depuis il poursuit une croissance régulière qui l'a amené à plus de 200.

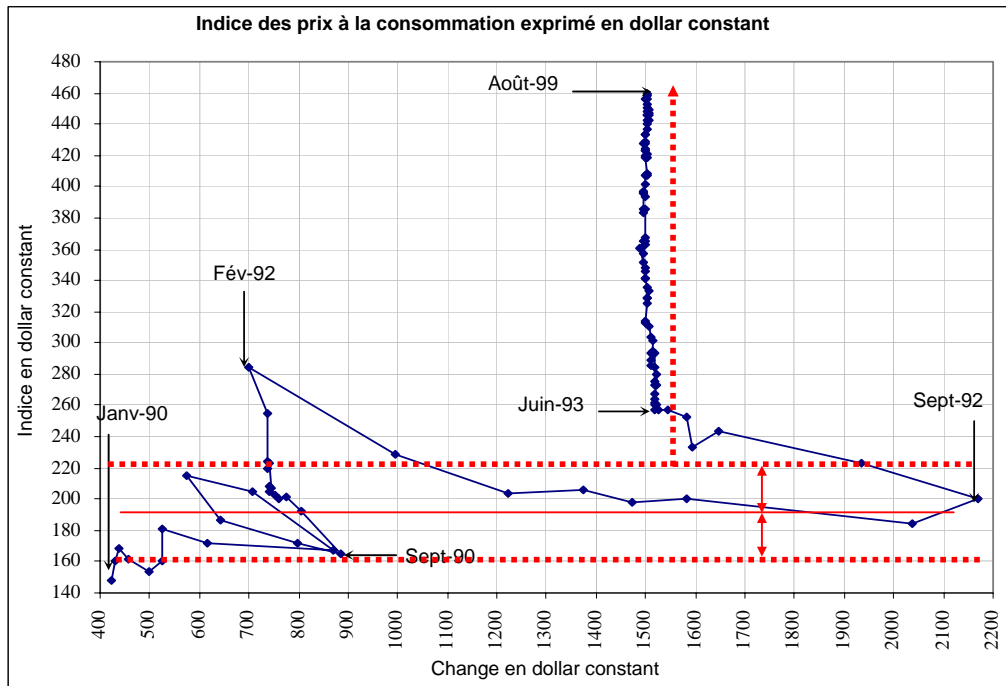
Taux de change effectif réel (base 100 en 1966)



Il est illusoire de chercher dans cette dynamique un quelconque effet de l'amélioration de la productivité, en particulier dans les biens échangeables, que ce soit entre 1973 et 1982 ou depuis 1991. Par contre, les deux phases se sont caractérisées par l'afflux massif de capitaux financiers qui ont alimenté la demande. Le niveau actuel interdit à l'évidence toute correction durable des comptes extérieurs et favorise le maintien de politiques protectionnistes coûteuses et qui entravent l'amélioration de la productivité. Comparativement à la situation des années 60, par rapport à laquelle il faut bien se situer, la plus grande progression de la productivité à l'extérieur, ne serait-ce que sous l'effet de la guerre et des destructions, porterait à croire que l'équilibre devrait se situer à un niveau inférieur à 100.

La relation entre l'indice des prix à la consommation et le taux de change de la Livre est intéressante à étudier. Nous pensons qu'il est utile de l'envisager en exprimant les prix à la consommation en dollar américain constant. Cela permet de tenir compte de la dollarisation quasi-générale de l'économie et d'incorporer, au moins partiellement la variation des prix extérieurs (du moins des prix américains).

L'évolution de l'indice des prix à la consommation par rapport au taux de change



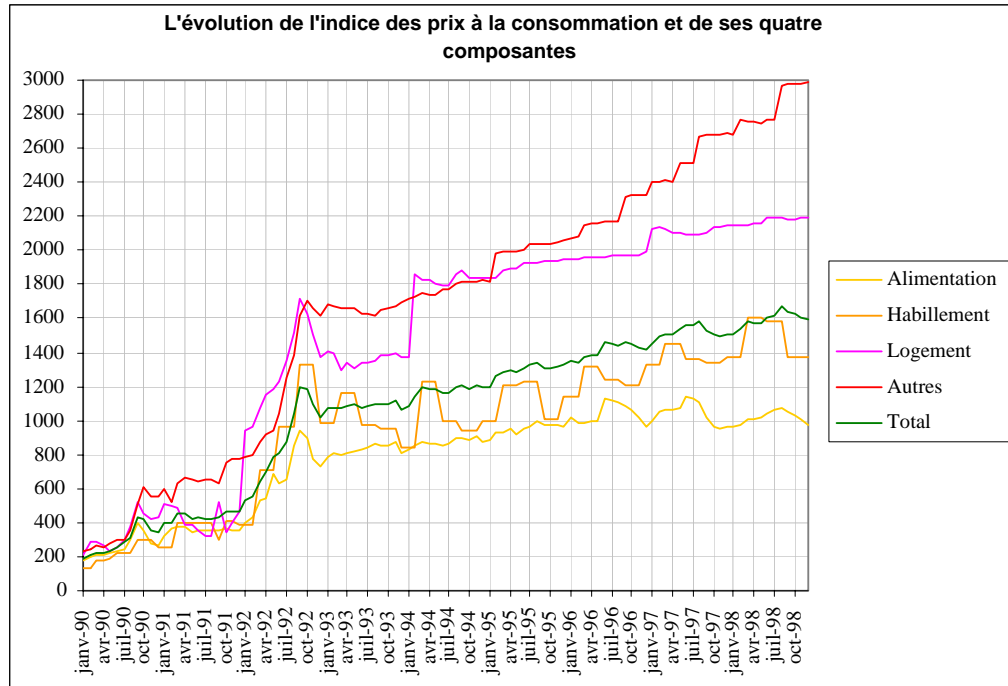
Calculé depuis 1977 par le cabinet « Consulting and research institute », l'indice des prix à la consommation présente l'avantage de la continuité sur une longue durée. En présentant cet indice en dollar constant, nous cherchons à éliminer les effets des mouvements de change au Liban et l'effet de l'inflation aux Etats-Unis sur la période allant de janvier 1990 à août 1999. L'observation amène plusieurs commentaires :

- Avant octobre 1992, sur 31 mois, les fluctuations de l'indice, malgré la variation du cours du dollar entre 400 et 2200 (soit près de 500%), sont restées limitées autour d'une valeur moyenne de 190, avec une amplitude de ± 30 , soit $\pm 16\%$, avec des effets de balancier explicables, sauf pour 2 mois où l'amplitude de l'oscillation a provisoirement dépassé la bande.
- La politique de stabilisation des changes n'a pas abouti à réduire l'inflation en dollar ; bien au contraire, elle s'est accompagnée d'une hausse régulière de l'indice, de 220 à 460, soit plus du double. L'injection de ressources en provenance de l'extérieur a provoqué une forte inflation par la demande, entièrement déconnectée du taux de change, malgré la dollarisation quasi-totale. La stabilisation-appréciation du taux de change a servi à compenser l'inflation en dollar au Etats-Unis, ce qui est bien illustré par la verticale sur le graphique. Cette compensation a constitué une garantie supplémentaire pour les capitaux se dirigeant vers le pays.

Si l'on regarde maintenant à l'intérieur de la structure de l'indice des prix à la consommation, on retrouve les mêmes conclusions. Plus le groupe de biens et de services observés incorpore de biens non-échangeables ou protégés, plus la progression de l'indice des prix correspondant est rapide et soutenue. Il est important de souligner que cela n'était pas vrai durant les années 60 et jusqu'en 1975.

L'évolution de l'indice des prix à la consommation et de ses composantes entre 1990 et 1998

L'indice des prix à la consommation permet de calculer le taux de change effectif réel. L'évolution de ce dernier, en parfaite cohérence avec l'évolution de l'indice aux prix de la consommation, montre une tendance à la hausse de puis l'année 1988. Cette tendance s'est accentuée à partir de l'année 1993 provoquant ainsi un renchérissement du pays vis-à-vis de l'extérieur qui s'illustre par les difficultés que trouvent les entreprises libanaises à l'exportation et par l'accroissement des importations entre 1993 et 1997.



L'analyse des composantes de l'indice aux prix de la consommation permet de mieux comprendre les raisons de cette hausse du niveau général des prix et du tau de change effectif. Elle permet surtout de détecter le secteur dans lequel cette hausse s'est déclenchée avant de se propager à l'ensemble de l'économie. De toute façon, grâce à la structure de l'indice, il est possible de retracer les chocs et les modifications structurelles qui ont affecté l'économie libanaise à travers leur impact sur la consommation et le niveau des prix. Ainsi, nous pouvons observer :

- L'impact du renforcement des droits de douane et de l'augmentation de certains tarifs : la hausse des tarifs de l'électricité apparaît visiblement dans l'indice des prix du logement en janvier 1994 le portant ainsi à un nouveau palier. Les deux hausses des tarifs douaniers en 1998 apparaissent de leur côté dans l'indice des prix de l'habillement.
- La stabilité de l'indice des prix à l'alimentation : alors qu'entre janvier 1990 et décembre 1991 cet indice avait augmenté de 100%, entre janvier 93 et décembre 1998, l'augmentation n'a été que de 25% environ.
- La hausse de l'indice des prix des autres articles de consommation : les autres articles de consommation représentent les services, quelle que soit leur nature. Leur hausse sur la période a été spectaculaire, de l'ordre de 100% entre janvier 1993 et décembre 1998.

Les deux derniers points évoqués plus haut appellent certains commentaires. La stabilité voire la baisse relative des prix est imputable soit à une baisse de la demande, soit à un accroissement de la productivité soit à un changement des conditions de l'offre. Pour ce qui est des produits alimentaires, il est clair que la demande est plutôt stable et il suffit de suivre la chronique des revendications et des plaintes des agriculteurs pour se rendre compte qu'aucune hausse généralisée de la productivité n'a pu se produire. La stabilité des prix dans le domaine des produits alimentaires paraît donc être la conséquence de l'ouverture du marché des produits agricoles. Elle contraste avec l'évolution observée avant la guerre, époque où le marché agricole était étroitement protégé par l'emploi du « calendrier agricole ».

Parallèlement, la hausse continue des prix dans le secteur des services ne peut être attribuée qu'à une hausse de la demande. Car si la productivité dans les services n'a pas augmenté, on peut difficilement imaginer qu'elle puisse baisser et puis, dans ce secteur où les articles sont non échangeables, tout changement des conditions de l'offre par ouverture ou fermeture du marché est exclu. Il y a donc une demande soutenue qui excède continuellement l'offre dans le domaine des services et ce malgré tous les investissements dirigés vers ce secteur ce qui fait augmenter les prix en permanence.

Il est clair qu'en termes économiques, les discours sur le recul de l'inflation depuis 1992 sont un peu courts. Car le phénomène est complexe et touche les notions centrales de productivité et de compétitivité. En effet une comparaison simple du ratio de la valeur ajoutée par travailleur dans l'industrie (ou dans l'agriculture) par rapport à la valeur ajoutée par travailleur dans les services entre différents pays et à

différentes dates fait apparaître des incongruités. Le Japon se classe en tête, suivi des différents pays industriels. Les pays pauvres sont nettement derrière, et ceux qui ont connu un développement favorable voient leur ratio progresser.

(données en US\$ constant de 1987)				Productivité : PIB/actif				Ratios de productivité				
Année	Pays	% actifs	PIB/h	globale	agric	indust	serv	agric	indust	serv	Agr/serv	Ind/serv
1980	Japon	49,0%	11.018	22.478	8.135	27.139	23.120	36,2%	120,7%	102,9%	35,2%	117,4%
1990	Japon	51,9%	18.400	35.445	12.801	43.631	35.063	36,1%	123,1%	98,9%	36,5%	124,4%
1970	Liban	20,6%	1.474	7.162	3.321	5.776	8.043	46,4%	80,6%	112,3%	41,3%	71,8%
1997	Liban	31,1%	2.319	7.452	9.977	7.767	6.979	133,9%	104,2%	93,7%	143,0%	111,3%
1980	USA	48,2%	14.482	30.020	22.011	32.666	30.484	73,3%	108,8%	101,5%	72,2%	107,2%
1990	USA	50,3%	17.044	33.910	24.611	35.675	33.909	72,6%	105,2%	100,0%	72,6%	105,2%
1980	France	44,2%	14.983	33.864	17.381	33.004	36.767	51,3%	97,5%	108,6%	47,3%	89,8%
1990	France	43,5%	16.126	37.050	22.996	37.545	38.007	62,1%	101,3%	102,6%	60,5%	98,8%
1980	Chypre	47,5%	4.281	9.006	3.329	9.032	12.621	37,0%	100,3%	140,1%	26,4%	71,6%
1990	Chypre	48,0%	6.258	13.035	6.621	11.304	15.498	50,8%	86,7%	118,9%	42,7%	72,9%
1970	Tunisie	26,3%	723	2.752	1.191	2.214	5.682	43,3%	80,5%	206,5%	21,0%	39,0%
1980	Tunisie	34,3%	1.663	4.855	1.764	4.990	8.621	36,3%	102,8%	177,6%	20,5%	57,9%
1990	Tunisie	35,1%	1.152	3.280	1.832	2.980	4.575	55,9%	90,9%	139,5%	40,0%	65,1%

S'il n'est pas surprenant que le Liban de 1970 se situe entre Chypre 1980 et Chypre 1990, on est en droit de se demander par quel phénomène le Liban de 1997 se situerait, pour ce qui a trait à la productivité relative du travail dans l'industrie et les services entre les Etats-Unis et le Japon. L'explication aurait pu tenir à des gains de productivité dans l'agriculture ou l'industrie nettement plus importants que dans les services, comme c'est le cas entre le Japon et les Etats-Unis. Mais cette thèse ne peut pas être sérieusement défendue. Aussi est-on amené à chercher l'explication ailleurs, c'est à dire dans les prix et les coûts. La structure de la production industrielle est marquée, comme décrit plus haut, par un ratio valeur ajoutée sur output faible, cela lui permet de profiter ainsi d'une protection effective démesurée, couplée à un accès facilité à une main d'oeuvre immigrée bon marché car dépendant de coûts domestiques chez elle déconnectés de l'économie libanaise. Cela permet à cette industrie, malgré sa faible productivité, de survivre en gonflant sa valeur ajoutée par l'effet cumulé de la hausse des prix à l'abri de la protection et de la baisse de ses coûts salariaux. C'est dans ce cadre que l'on peut comprendre l'insistance sur le sujet de l'allègement des charges de la CNSS. Cela entraîne aussi, comme nous l'avons déjà décrit, une paralysie structurelle à l'exportation.

On se trouverait donc devant la situation suivante : contrairement au schéma classique où les progrès de productivité dans les secteurs des biens échangeables se trouvent partiellement contrecarrés par l'effet de la hausse des prix des biens non-échangeables (cas du Japon), la hausse massive des prix des biens (et facteurs) non-échangeables au Liban, se transmettant aux coûts des biens échangeables, ne permettent à l'industrie à faible productivité de survivre que par l'effet de la protection effective, ce qui contraint l'industrie à se restreindre aux activités à faible ratio de valeur ajoutée pour amplifier l'effet de protection et à s'appuyer sur l'emploi de travailleurs immigrés sous-payés, non pas pour exporter, mais pour se maintenir sur le marché domestique lui-même. Cela conduit à la situation paradoxale où le secteur industriel lui-même tend à se rapprocher d'activités de services et à perdre son utilité, que ce soit dans la création d'emplois ou dans le rééquilibrage des comptes extérieurs pour pouvoir continuer à profiter de flux de transferts massifs à travers les mécanismes de prix.

On revient donc, en remontant la chaîne, aux biens et services non échangeables. Dans le modèle classique, la hausse de leurs prix relatifs est attribuée à la rareté relative de leur offre du fait que les progrès de productivité dans les biens échangeables attirent vers eux les facteurs de production. Cette explication temporelle rejoint l'explication spatiale entre pays aux termes de laquelle la plus faible productivité des secteurs échangeables dans les pays pauvres entraîne, du fait de l'échangeabilité et de la péréquation des prix de ces biens, un moindre niveau des rémunérations par rapport aux pays riches en capital; les rémunérations dans les secteurs non-échangeables, où les différences de productivité sont bien moindres car l'intensité capitaliste y est réduite et où la péréquation des prix ne joue pas, s'alignent donc à ce niveau faible.

Ce qui se passe au Liban jette un éclairage nouveau sur la théorie et la confirme même si c'est de façon paradoxale. Pour cela une remarque préliminaire s'impose : la distinction entre échangeables et non-échangeables doit être revue. Un bien échangeable n'est qualifié comme tel que parce qu'il est susceptible d'être exporté, c'est à dire d'être vendu en dehors du périmètre domestique ou national de l'économie. Cela signifie qu'il peut être échangé contre un paiement qui ne découle pas ou ne trouve pas son origine, comme revenu disponible, dans la production interne à ce périmètre. Les consommations des touristes sont ainsi échangeables. Dans le cas libanais, l'injection permanente d'un revenu disponible supplémentaire, dans une proportion importante, par rapport au PIB transforme ce revenu, dès lors qu'il apparaît comme tel, en équivalent économique d'une demande externe. Une partie des biens et services a priori non-échangeables que ce revenu internalisé permet d'acquérir deviennent ainsi économiquement échangeables. Ce phénomène touche aussi bien une partie des facteurs de production, capitaux, terrains et travail. Ces biens, services et facteurs s'alignent alors, en dépit de leur abondance relative, sur les prix extérieurs et c'est bien ce que l'on peut constater dans les faits. Les prix des terrains, des restaurants, cinémas et loisirs, les rémunérations des catégories de personnel « échangeable », les coûts de l'enseignement et de la santé « échangeables » tendent à s'aligner aux prix des pays occidentaux ou des pays pétroliers du golfe.

On aboutit ainsi à ce que ce sont les secteurs non-échangeables, devenus échangeables au sens classique par l'internalisation de la demande, qui jouent le rôle moteur. Les secteurs échangeables au sens classique ne s'ajustent qu'en devenant non-échangeables, d'abord par l'arrêt des possibilités d'exportation, et ensuite sur le marché intérieur, par l'intermédiaire des mesures protectionnistes (qu'ils cherchent à amplifier en diminuant le ratio de valeur ajoutée) et par l'intermédiaire des subventions diverses, directes ou indirectes (à travers les coûts du travail notamment). On assiste ainsi à des sinistres sectoriels (comme dans l'agriculture) ou à des défigurations sectorielles (comme dans l'industrie) que les faits quotidiens corroborent.

Cet état des choses se traduit par deux grandes catégories de déséquilibres : les déséquilibres des comptes extérieurs bien sûr, mais aussi des déséquilibres intérieurs auxquels les tenants du mode dominant se trouvent directement confrontés et auxquels ce mode ne leur permet de répondre qu'en multipliant les mécanismes de transfert les plus divers, depuis les subventions directes jusqu'au « développement équilibré » à caractère redistributif non-économique, en passant

par le maintien de l'inefficacité de l'administration, mécanismes qui ne font que qu'aggraver le biais structurel.

Mais cet état des choses nécessite en contrepartie une dynamique financière particulière, qui est en fait le rouage décisif.

Dynamique financière

La dynamique financière qui sous-tend la dynamique économique est complexe. Commençons par rappeler qu'elle ressemble curieusement dans son fonctionnement et ses effets aux dynamiques financières qui affectent les pays qui profitent d'une rente massive, que ce soit le pétrole pour les pays du Golfe ou l'argent et l'or des Amériques pour l'Espagne du XVI^{ème} siècle.

Au Liban, la dynamique s'appuie au départ sur une donnée spécifique : la disponibilité d'un stock de capitaux financiers, considérable à l'échelle du pays, et détenu à l'étranger par des émigrés libanais. Pour attirer ces capitaux à se placer, sous forme financière, au Liban, plusieurs conditions ont dû et pu être réalisées : un niveau donné de normalisation sécuritaire et un niveau donné de rémunération nette du coût du risque. Sur ce second point, l'effondrement brusque et considérable, en deux temps, du cours de la Livre, alors que la banque centrale disposait de réserves nettes considérables, a permis de réaliser une plate-forme confortable de départ. Les « besoins » sociaux et les spécificités de la politique locale, avides de transferts, ont permis, par le biais de l'explosion de la dette publique, de prendre le relais. Les techniques de gestion monétaire ont dû et pu s'adapter aux différents cycles pour maintenir les niveaux de risque court suffisamment faibles par rapport aux rémunérations offertes.

Autour de ce noyau de rentabilité qu'a constitué la Livre libanaise et la dette publique, le système financier s'est adapté et a réussi à ajouter un rouage supplémentaire à la dynamique. Les surprofits réalisés ont permis de relever les niveaux des fonds propres et les banques ont pu drainer un volant supplémentaire de ressources financières qui a été utilisé pour soutenir la politique monétaire.

En parallèle, les multiplicateurs de crédit et le déficit aidant, la masse monétaire a connu une croissance phénoménale dont les modalités et les pratiques dominantes en matière de crédit ont pu transformer une large partie en revenus disponibles pour la consommation, ainsi qu'il a été décrit plus haut.

Le coût de ce mécanisme complexe a fait l'objet d'un débat. Approché de manière globale, et même sans tenir compte des coûts économiques évoqués plus hauts ni des coûts en risque, il est considérable.

Les deux bouts de la chaîne

Par l'effet de la dynamique que nous avons tenté de décrire, et malgré ses besoins pressants en investissements et son accès privilégié à des capitaux importants, le Liban attend toujours ces investissements alors que ces capitaux ont été détournés vers la consommation, que les conditions de rentabilité dans l'économie ont été détériorées et que les déséquilibres internes et externes se sont trouvés gravement accentués.

Que l'on regarde le maillon financier ou le maillon socio-économique, une même caractéristique se dégage, la destruction des facteurs : capitaux financiers ici, capital

humain et productif là-bas. Par une allocation paradoxale des facteurs, des risques et des prix, et par des confusions diverses, le Liban aurait trouvé dans la consommation de ses facteurs un substitut facile à la production économique des biens et des services.

Modèles de continuité ou modèles de rupture

Certains se sont plus à vouloir enfermer le débat économique dans une alternative lassante et peu utile de la croissance ou de l'ajustement. Si le contenu de la croissance était compris de façon réelle et si l'expérience d'une « croissance » tirée par le déficit et la consommation n'avait été poussée jusqu'à ses limites (voire même au-delà) de l'avis même des protagonistes de cette approche, ou encore si la politique d'ajustement était fermement appliquée par leurs adversaires, on pourrait croire que l'enjeu serait effectivement là où ils le posent. Or ce n'est pas le cas et, à se prêter à ce jeu, on commettrait une injustice à l'égard des deux parties et une erreur d'appréciation.

Le choix semble plutôt se situer entre continuer sur le mode particulier qui prévaut et qui comprend ses propres mécanismes régulateurs et ses propres paramètres de gestion et entre rompre avec lui et passer à un mode que nous pouvons simplement qualifier de « classique ». Dans l'un et l'autre cas, différents modèles de gestion économique peuvent être envisagés et débattus.

Données du choix de continuité

Le choix de la continuité possède sa propre logique, voire dispose de ses mécanismes correctifs.

Il peut être utile, pour les passer rapidement en revue, de les envisager successivement à partir des conditions externes et internes de son fonctionnement.

En termes de conditions externes, le « mode » dominant peut d'autant mieux se développer qu'il dispose d'un accès à des sources de revenu externes par rapport à son périmètre de fonctionnement, que ces ressources externes proviennent de rentes permanentes ou d'accidents heureux dus à des évolutions « favorables pour lui » dans son voisinage. Il peut aussi mieux gérer ses contradictions s'il arrive à limiter l'extension de sa dynamique, en préservant à sa périphérie des espaces géographiques ou sociologiques où les effets de l'internalisation de la demande externe ne joue pas pleinement. L'équilibre est plus facilement réalisable dans des micro-états et la distorsion est plus facilement assimilable dans un grand pays où elle reste restreinte à une frange limitée. Mais il se trouve que l'économie marchande du Liban a déjà recouvert par ses effets déstructurants/structurants la quasi-intégralité du territoire national, avec un bonheur inégal d'ailleurs. A cet égard, la taille du pays se trouve être ou bien trop grande ou bien trop petite ; trop grande pour pouvoir maintenir les déséquilibres extérieurs dans le cadre des ressources externes accessibles ; trop petite pour que la dynamique spécifique puisse rester limitée en

extension et préserver la disponibilité d'espaces économiques complémentaires correcteurs sans nécessiter de mécanismes compensatoires ou de transferts massifs.

En termes de conditions internes, le mode dominant agit massivement sur les facteurs de production, capital humain, productif et financier. On observe qu'il a nécessité de faire de plus en plus largement appel, à mesure qu'il recouvrait le territoire national, à une population immigrée dont le comportement économique restait encore indépendant de ses mécanismes. On observe aussi, en contrepartie qu'il a induit de façon systématique bien qu'irrégulière l'émigration d'une large proportion de sa population « intégrée » ou en « cours d'intégration ». Les transferts de capital découlant des variations brutales du cours de change ont permis de renflouer nombre d'entreprises ou d'opérations immobilières et d'assainir les portefeuilles de crédit. Le blocage des loyers et l'extension de l'urbanisation suivant le principe de la constructibilité de l'ensemble du territoire ont détruit beaucoup de capitaux privés et publics et revalorisé certains autres, privés bien entendu.

A partir de ces considérations, on peut envisager deux grands types de sortie dans le cadre du système :

- La première est externe et « politique », elle consiste à parier sur des flux massifs non exigibles et sans contrepartie de revenus monétaires de l'extérieur,
- La deuxième est interne et « sociale », elle consiste à tolérer une hémorragie massive de capital humain qui se verrait substituer une population « vierge », avec destruction d'une part des capitaux financiers.

Teneur socio-politique du choix de rupture

Le choix de rupture est fondé sur la correction de l'allocation des facteurs de production. Il passe par l'étranglement progressif des divers canaux parasites dont la perpétuation dégage une structure cohérente mais déformée des coûts, des prix et des risques qui commande et supporte, aux yeux des agents économiques, une allocation actuelle des facteurs et des comportements économiques qui aboutissent ensemble, en finalité, à détruire ou à gaspiller les facteurs fondamentaux de l'économie nationale.

Ce choix dont le titre pourrait être la correction des coûts et des risques n'est pas simple.

Chaque action de réduction de coûts signifie l'étranglement d'un ou de plusieurs canaux parasites dont des catégories plus ou moins identifiées, plus ou moins organisées et plus ou moins larges profitent actuellement. L'adoption de ce choix n'est justifiable et soutenable, aux yeux des responsables et de la population ensemble, que si, face au tort qui serait ressenti par une catégorie particulière, l'avantage collectif, plus important, mais quelquefois plus lointain, quelquefois moins concentré, quelquefois moins identifié, peut être rendu compréhensible et crédible et peut être transformé en force de pression économique et politique.

La gestion du rythme et le choix du cheminement de la correction doivent aussi, une fois la crédibilité de la démarche établie, faire l'objet d'une attention et d'une concertation permanentes pour éviter les tensions et les déséquilibres financiers, économiques et sociaux.

Si, par contre, le diagnostic que nous essayons d'élaborer pour le soumettre à l'analyse et à la critique se révélait erroné quant à ses fondements, et qu'une solution alternative s'avérait disponible, avec un coût et un risque moindres pour la société libanaise dans son état actuel, il est évident que le choix de rupture devrait être écarté.

A cet égard, la responsabilité des institutions internationales et des pays amis du Liban ne doit pas être ignorée. Le Liban ne dispose pas seul de l'expérience nécessaire pour faire face aux difficultés et aux défis économiques qu'il affronte. A part l'assistance financière et technologique dont il peut avoir besoin, au même titre que d'autres pays, la complexité de sa dynamique économique justifie de leur part un plus grand intérêt au niveau du diagnostic et du conseil économiques et une plus grande transparence avec les responsables. Trop de déclarations optimistes et de certificats d'excellence ont été accordés par des responsables internationaux qui ne pouvaient ignorer la gravité du « mode » économique libanais à leurs confrères libanais qui n'ont été que trop heureux de les entendre et de poursuivre sur la même voie.

Risques de rupture et coûts de transition

Actions et rôle de l'Etat

Si le choix de rupture venait à être considéré positivement, il conduirait de suite à poser la question du rôle de l'état. Certains développent la thèse que le mode économique libanais est libéral et qu'il correspond aux thèses modernes sur l' « état minimal » alors que le choix de rupture est foncièrement interventionniste, ce qui l'oppose aussi bien aux tendances des sociétés modernes à l'ère de la globalisation et au génie particulier de la société libanaise. Ils oublient trop facilement le rôle absolument prédominant de l'état libanais dans l'économie, son intervention massive directe et indirecte et la dépendance croissante de l'ensemble des secteurs économiques et financiers vis à vis de lui.

En réalité les choses sont plus complexes.

On entend quelquefois des propositions de développement d'activités ponctuelles dans tel ou tel secteur. Mais chaque fois qu'une idée est lancée, on doit se demander pourquoi elle n'a pas déjà été appliquée et relever les blocages généraux ou particuliers qui ont joué pour l'empêcher. A défaut, la multitude des bonnes idées ne constitue pas une politique, ni même un diagnostic; mais au plus une liste de projets ou de slogans.

On entend plus souvent des voix réclamant à l'état de définir un plan de développement, par opposition à une politique économique ou financière qu'elles jugent insuffisantes. Il convient de rappeler aux nostalgiques inavoués de l'Etat entrepreneur ou aux professionnels de l'Etat-alibi que l'Etat n'a pas pour mission de se substituer à l'économie, il n'en a d'ailleurs pas les moyens. Il lui revient

essentiellement, à part d'assurer la justice et la sécurité, de veiller au fonctionnement cohérent et économiquement efficace des fonctions générales de l'économie (monnaie, travail, éducation, santé, environnement, transport, aménagement du territoire,...), et enfin de mettre en place et d'assurer aux catégories sociales les prestations jugées nécessaires par la collectivité pour manifester sa solidarité collective.

Axes de la transition

La phase de transition a pour objectif d'amener à une réallocation des ressources et à une évolution des comportements économiques par l'effet de corrections diverses.

Plusieurs étapes doivent être distingués:

La première étape doit d'abord viser à désamorcer les risques de crise imminente, à restituer à l'Etat une marge de manoeuvre financière minimale et à gagner l'épreuve de la crédibilité de la démarche de réforme auprès des milieux économiques locaux et internationaux et auprès de la population. Ses volets sont financiers, administratifs et fiscaux. La marge temporelle sur laquelle elle pourra s'étendre sera d'autant plus réduite et son niveau de risque sera d'autant plus élevé que son démarrage sera retardé ou que sa teneur sera moins explicite.

La deuxième phase consiste en une ré-ingénierie financière inverse à mener en parallèle dans les domaines des finances publiques et des finances privées. Elle vise à étrangler progressivement les flux parasites pour en neutraliser les effets déformants, en veillant à ne pas provoquer de rupture brutale au niveau de la revalorisation/dévalorisation des actifs physiques et financiers et des exigibles. Par l'effet de la réforme des pratiques de crédit, la part du revenu national allouée à la consommation devrait être progressivement réduite pour favoriser l'épargne et l'investissement.

La troisième phase consiste à accélérer le rattrapage des coûts par les progrès de la productivité dans les divers sous-marchés, en particulier ceux qui ont le plus d'impact sur l'équilibre des comptes extérieurs, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Il est en effet illusoire de s'attendre à des réallocations de facteurs et à des sauts de productivité instantanés. Les phénomènes de résistance, de rigidité et d'inadaptation ne peuvent aucunement être négligés. D'autre part la gravité et l'étendue des distorsions font que les réallocations risquent d'affecter et de déstabiliser de larges catégories d'actifs et de capitaux et il ne peut être question de les négliger. Le niveau auquel l'équilibre pourra se faire entre la baisse réelle des coûts et la hausse de la productivité ainsi que le délai nécessaire pour l'atteindre deviennent ainsi des critères sensibles.

Recherche de développements latéraux sur le moyen terme

Dans l'espace multi-dimensionnel des facteurs de production (et son dual, celui des prix), le déplacement d'un point d'équilibre à un autre peut suivre plusieurs chemins, lequel est le moins coûteux ou le moins risqué, telle sera la question. Chacune des phases de transition correspond à un déséquilibre relatif. Par conséquent, il devient très important de rechercher et de favoriser les développements latéraux

susceptibles de fournir des axes d'emploi et d'investissement dans des délais plus courts du fait que les rigidités y sont moindres que dans les activités existantes. Ces développements latéraux sont essentiellement liés à la taille de marché et aux relations économiques extérieures.

Les marchés accessibles à la production libanaise sont devenus ou bien exotiques ou bien protégés (comme le marché intérieur) ou les deux. Des ressources, humaines ou en capital, présentement allouées à tel ou tel type d'activité, se trouveront en excès par rapport aux marchés qui resteront disponibles sans nécessiter d'internalisation financière de la demande externe. Pour que ces ressources ne se trouvent pas sans débouché en attendant un reclassement qui peut s'avérer relativement long, et ne soient ainsi menacés de sous-emploi, il convient de privilégier les formules d'élargissement de marché qui peuvent découler de la mise en place d'accords de collaboration économique.

Ces accords peuvent être bilatéraux, et porter non seulement sur les modalités douanières dont le Liban ne pourra pas tirer d'avantages significatifs à court terme, mais inclure des opérations en capital aboutissant à la création d'entreprises, d'investissements et d'emplois, et cela notamment avec les pays européens, les Etats-unis et le Japon.

Mais ils peuvent à plus forte raison être envisagés en ligne avec le développement des relations économiques entre le Liban et la Syrie. Les complémentarités économiques entre les deux pays sont déjà en train de jouer un rôle important des deux côtés, mais de façon partielle et sous forme de corrections automatiques limitées, elles ont ainsi plus favorisé la survie des structures économiques différentes de chacun des deux pays que leur réforme, aussi nécessaire que délicate ici comme là. Les deux pays ont des intérêts complémentaires majeurs durant cette phase de réforme, et peut-être plus vis à vis du reste du monde que dans un dialogue utile mais limité.

Une pareille direction de travail mérite de focaliser les attentions. Elle peut d'ailleurs avoir une influence décisive sur l'évolution des structures économiques dans l'ensemble des pays de la région, car le mode socio-économique libanais, loin d'être spécifique au génie du Liban, est en réalité une version particulière d'un mode socio-économique arabe, malheureusement trop répandu.

Table des matières

Modèle de croissance, pour qui ? pour quoi ?	1
Contenus, implications et acteurs de la croissance	2
Choix	2
Défis et tragique de l'histoire	3
L'évidence excessive	3
Gestion de survies ou assimilation d'accidents	4
Un tournant de plus ?	4
La connaissance et la cécité, le sens des ignorances volontaires	5
Données et traitement	5
Méconnaissances et cécités	9
La structure économique du Liban	10
Analyses et confusions	10
<i>La croissance du PIB</i>	10
<i>Le marché du travail</i>	12
<i>Le marché des biens et services</i>	14
<i>Les distorsions du marché : prix et allocation des facteurs</i>	15
<i>L'état des comptes des agents</i>	15
<i>Risques financiers publics et privés</i>	18
Indicateurs et Dynamiques	20
<i>Elasticités du PIB et de la balance courante par rapport à la demande interne et externe</i>	20
<i>Dynamique économique</i>	21
<i>Dynamique financière</i>	27
<i>Les deux bouts de la chaîne</i>	27
Modèles de continuité ou modèles de rupture	28
Données du choix de continuité	28
Teneur socio-politique du choix de rupture	29
Risques de rupture et coûts de transition	30
Actions et rôle de l'Etat	30
Axes de la transition	31
Recherche de développements latéraux sur le moyen terme	31